

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2621 - LUNDI 30 MAI 2016

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2016

Mise en garde contre la fraude !



A trois jours du début des épreuves du baccalauréat prévues le 1er juin sur l'ensemble du territoire national, le ministre de l'Enseignement primaire, se-

condaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a passé des consignes aux jurys, parents d'élèves et responsables d'établissements (publics et privés)

sur le comportement à observer pendant l'examen. Ces consignes s'inscrivent dans le cadre des mesures contre la fraude constatée lors des épreuves de 2015.

Les acteurs du système éducatif écoutant le ministre Anatole Collinet Makosso « Soyez vigilants, car on n'a pas besoin d'attendre que les agents de sécurité viennent donner des consignes strictes aux surveillants (...). Ne vous privez pas de mettre en garde les enfants contre tous les comportements que nous déplorons tous », a exhorté Anatole Collinet Makosso. [Page 6](#)

AFRIQUE CENTRALE

La Chine veut faire du Congo un « pays pilote » du développement industriel

Après l'Éthiopie, le Kenya et la Tanzanie qui vivent cette expérience, la Chine entend faire du Congo un « pays pilote » pour le développement industriel en Afrique centrale.

Au cours d'une rencontre vendredi avec un groupe de journalistes en séjour dans ce pays, le directeur général des affaires africaines au ministère chinois des Affaires étrangères, Lin Songtian, a justifié le choix du Congo pour ce programme du fait de sa stabilité politique, son fort potentiel en richesses naturelles, la position stratégique du port de Pointe-Noire et la forte amitié avec la Chine. « Nous avons toutes les raisons d'aider un pays sincère et amical comme le Congo, car la confiance entre nos deux dirigeants a atteint un niveau très avancé », a déclaré le diplomate chinois. [Page 8](#)

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Etat des lieux de quelques départements du Congo

En mission de travail à Madingou, Mossendjo et Sibiti, respectivement dans les départements de la Bouenza, du Niari et de la Lékoumou, le directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Louis Patrice Ngagnon, s'est dit satisfait des réalisations entreprises par ses services pour fournir de l'eau potable aux populations concernées. Dans la localité de Mossendjo, première étape de cette mission, le directeur général de la SNDE a apprécié le modèle de partenariat public-privé ayant permis la réhabilitation de la digue en arrêt depuis bientôt près de deux ans. [Page 6](#)

Zone Cémac

Le Gabon recherche 98 milliards FCFA pour financer ses infrastructures

Après deux premières éditions (2014 et 2015), la République du Gabon a émis, le 26 mai au niveau du Congo, son troi-

sième Emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de 98 milliards FCFA sur le marché financier d'Afrique centrale.

La stratégie gabonaise inscrite sur deux ans, 2016-2018, vise à financer un certain nombre des projets structurants qui cadrent avec la vision de pays Emergent que caresse les au-

torités de ce pays à l'horizon 2025.

Les souscriptions de cet emprunt d'un intérêt nominal de 6,50% seront collectées sur trois pays, notamment, la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Congo ciblé, selon les initiateurs « pour sa stabilité politique et son dynamisme économique ». [Page 7](#)

ÉDITORIAL
Egalité

Page 2

Thierry Minko

ÉDITORIAL

Égalité

Il est beaucoup moins facile qu'on ne le croit, et surtout qu'on ne le dit dans les discours officiels, d'instaurer une société dans laquelle l'égalité des chances s'impose comme l'un des principes clés de la collectivité. Et pourtant c'est bien elle qui permettra aux nations comme la nôtre de résoudre les mille et un problèmes qui se posent au moment précis où elles s'appêtent à franchir une étape décisive sur la voie de l'émergence. D'où cette idée qu'au seuil du premier quinquennat de la Nouvelle République cette question devrait en bonne logique figurer au cœur du débat public.

Il est clair que dans la société où nous vivons aujourd'hui l'égalité des chances n'existe pas. Certes, elle fait partie du programme de «rupture» énoncé par le chef de l'Etat dans son discours d'investiture, mais il est évident que sa mise en application demandera tout à la fois du temps et du courage : du temps parce que les moyens matériels de la concrétiser ne sont pas réunis, du courage parce que seule une volonté politique sans faille permettra d'en faire une réalité incontournable.

Au centre du dispositif qui l'imposera peu à peu figure de façon évidente la formation des hommes. Or celle-ci, du haut en bas de l'édifice social, a de grands progrès à accomplir. Dépendant tout à la fois des moyens financiers dont les familles disposent et des lieux où celles-ci vivent, l'enseignement est par définition inégalitaire. Relativement assuré dans les villes et dans les milieux aisés il ne l'est pas dans les campagnes et dans les milieux défavorisés. Seule, par conséquent, une remise à plat du système permettra, sinon de combler, du moins d'atténuer les inégalités criantes qui marquent notre société.

S'il est un débat qui devrait s'instaurer présentement au sein de la société civile c'est bien celui-là. Des réponses apportées aux questions que soulève aujourd'hui la recherche de l'égalité des chances peut surgir effectivement demain une nation plus équilibrée, plus stable, mieux adaptée à notre époque. Et bien des problèmes qui paraissent insolubles pourraient alors être résolus.

Soit dit en passant et pour conclure provisoirement sur le sujet, ceux et celles qui nourrissent chez nous des ambitions politiques feraient bien de s'en préoccuper.

Les Dépêches de Brazzaville

EXÉCUTIF

Les parlementaires du PCT soutiennent Clément Mouamba



Une vue des parlementaires du PCT

Au cours d'un échange le 27 mai à Brazzaville entre les parlementaires du Parti congolais du travail (PCT) et le Premier ministre Clément Mouamba, le secrétaire général de cette formation politique, Pierre Ngolo, a assuré le chef du gouvernement du soutien total dont il bénéficie de leur part.

Le secrétaire général du PCT a rappelé aux sénateurs et aux députés que le Premier ministre a besoin de leur soutien pour réussir la lancinante et délicate mission que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso lui a confiée. « Monsieur le Premier ministre, voici les parlementaires qui devraient vous accompagner dans votre délicate et lancinante mission. Ils apporteront votre message dans leurs circonscriptions respectives auprès de leurs mandants », a déclaré Pierre Ngolo.

Il a rappelé, par la même occasion, les étapes qui ont conduit à l'installation de la nouvelle République en commençant, a-t-il dit, par le débat sur le changement de la Constitution jusqu'à l'élection présidentielle

du 20 mars dernier. Pierre Ngolo a ainsi salué l'implication des parlementaires du PCT dans ce combat politique dont l'épilogue a constitué une nouvelle page de l'histoire du Congo.

Prenant la parole à son tour, le Premier ministre a exprimé toute sa satisfaction pour l'engagement pris par les parlementaires du PCT de l'accompagner dans sa mission républicaine, sachant, a-t-il dit, la complémentarité administrative existant entre l'exécutif et le parlement.

Clément Mouamba a informé les parlementaires du PCT qu'il a accepté, en toute responsabilité et en toute connaissance de cause, sa mission républicaine, avant d'ajouter qu'il salue le changement d'orientation politique du PCT depuis l'avènement du multipartisme. Par ailleurs, le Premier ministre

a informé les parlementaires du PCT que le gouvernement qu'il conduit inscrit son action entre autres sous le signe du dialogue avec tous les hommes politiques congolais. « Nous sommes en politique, toutefois, il peut y avoir des incompréhensions de toute nature. Mais nous nous efforçons de les surmonter et de les solutionner », a-t-il indiqué en précisant qu'il est le Premier ministre de tous les Congolais.

En outre, Clément Mouamba a affirmé que le Congo a besoin de l'apaisement et celui-ci passe par le dialogue et le consensus. Il a rappelé, une fois de plus, aux parlementaires qu'ils ont la lourde mission de contrôler l'action gouvernementale tel que prescrit dans la Constitution du 25 octobre 2016. Ainsi, a-t-il renchéri, le gouvernement ne va plus tolérer les absences injustifiées des ministres aux travaux parlementaires auxquels ils sont invités.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Vingt-trois affaires à l'ordre du jour de la session du 02 juin

La conférence des présidents a arrêté le 26 mai à Brazzaville, l'ordre du jour des deux chambres à vingt-trois affaires pour la session parlementaire qui s'ouvre le 02 juin prochain au niveau des deux chambres du Parlement.

Parmi les vingt-trois affaires retenues au niveau de la chambre haute, six nouvelles se sont ajoutées avec trois accords dont deux accords de prêt. Le premier relatif au pré-financement d'appui au climat d'investissement à la gouvernance sectorielle dans le domaine de la forêt. Le deuxième porte sur le financement de la route Queta-Djoum reliant le Congo au Cameroun. Le troisième concerne les relations entre le Congo et L'Angola dans le domaine de la marine marchande et les autres portant sur la création d'un fonds africain entre la BAD et les Etats Africains.

A l'Assemblée nationale, outre ces vingt-trois affaires, la chambre basse aura aussi à examiner la loi des finances rectificative du budget 2016. Notons que cette conférence des présidents s'est tenue en présence du Premier ministre chef du gouvernement ce qui n'était pas le cas lors des sessions précédentes. Clément Mouamba fera la présentation de l'action du gouvernement au cours de cette session du 2 juin.

Jean Jacques Koubemba

HOMMAGE

Le Premier ministre se souvient d'Augustin Poignet

« (...) Il a appris à faire la politique de manière responsable, il a servi le pays avec dignité et droiture », a déclaré le chef du gouvernement, Clément Mouamba, après s'être incliné devant la mémoire d'Augustin Poignet, ancien président du Sénat de 1992 à 1997 qui, par ailleurs, a brièvement assumé l'intérim de la présidence du pays du 3 au 4 août 1968 (décédé en France le 26 juin 2008). Pour Clément Mouamba, déposer une gerbe de fleurs sur sa tombe est un geste symbolique, d'une grande portée politique, a-t-il renchéri, considérant l'illustre disparu comme un patriarche. C'est dans le cadre d'un séjour de travail à Sibiti que le Premier ministre a posé cet acte. Bien avant, en effet, il était témoin de l'inauguration de la Maison de la Femme dans cette localité par la première dame, Antoinette Sassou N'Guessou.

Rominique Nerplat Makaya

GESTION DURABLE

La société civile outillée pour lutter contre l'exploitation illégale du bois

Les acteurs de la société civile venus notamment des zones forestières de la Sangha, la Likouala, la Cuvette-ouest, la Lékoumou et le Niari, ont acquis dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Renforcement des dynamiques d'observation indépendante départementale », des compétences sur les aspects techniques de l'exploitation forestière : vérification des preuves de paiement, limite de l'assiette annuelle de coupe, marque et marquages légaux.

Pour informer le ministère de l'Economie forestière, L'Union

ce projet arrivé à son terme, un atelier de restitution a été organisé le 26 mai Brazzaville.

Durant une année de mise en œuvre, douze membres des six OSC ont réalisé aux côtés de cinq experts de L'Oiflegt et dix cadres des Directions départementales, six missions de terrain et ont couvert 19 concessions forestières, soit environ 61% de concessions en activité, a expliqué le coordonnateur de ce projet, Alfred Nkodia.

Au niveau des départements par contre, 30 membres de 17 OSC ont été formés sur les tech-

« département s'attèle à promouvoir », a déclaré le directeur du cabinet de la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'Environnement, Pierre Taty.

Le directeur de programme à la Fao, Saya Mamba, a pour sa part, réitéré le soutien de cette institution à accompagner le Congo dans toutes les initiatives visant à améliorer la gouvernance forestière et à promouvoir une gestion durable de ses forêts, avec l'implication de toutes les parties prenantes. « La mutualisation des efforts dans l'atteinte des objectifs communs est l'une des priorités de financement du programme, et nous continuerons à appuyer ce genre d'initiative », a-t-il relevé.

S'inscrivant dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance forestière, à travers une observation indépendante, le projet « Renforcement des dynamiques d'observation indépendante départementale », mis en œuvre par le Cercle d'appui à la gestion durable des forêts, a été financé à hauteur de 73.238 dollars, par le programme UE FAO Flegt.

C'est depuis l'an 2000 que la République du Congo applique une politique fondée sur la gestion durable des forêts, garantissant une exploitation soutenue des ressources forestières, tout en rassurant la conservation de la diversité biologique.

Lopelle Mboussa Gassia



Une vue des acteurs de la société civile

européenne (UE), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) ainsi que les organisations de la société civile (OSC), acteurs impliqués, sur les résultats de

techniques de suivi, de plaidoyer et de lobbying des rapports publiés par l'OI-APV-Flegt. « Ce projet est la matérialisation du principe de gestion participative des forêts, que notre

LE FAIT DU JOUR

Le cadre de vie des Congolais

C'est à un vaste chantier que le gouvernement devra s'attaquer avec l'attribution du portefeuille de la ville et du cadre de vie. Dans l'équipe du Premier ministre Clément Mouamba nommé le 30 avril dernier, sur la règle de préséance, le troisième ministère est en effet celui de la Construction, de l'urbanisme, de la ville et du cadre de vie. Dirigé par le ministre d'Etat, Claude Alphonse Nsilou, il est assurément, pour ce qui concerne sa dimension «ville et cadre de vie», l'un des départements ministériels les plus transversaux qui soient. Son lien avec le quotidien des Congolais dans leur environnement existentiel paraît en effet évident.

Il faut dire, en raison des problèmes multiformes dans les principales villes du Congo : insalubrité, l'urbanisation galopante avec sa symbolique des quartiers périphériques aux logements précaires, insuffisance et même obstruction des voies de circulation existantes, nuisances sonores, délinquance, vandalisme et bien d'autres, que l'avènement d'un ministère en charge du cadre de vie a été salué par plus d'un Congolais. Bien souvent, devant la dégradation continue des voiries urbaines à Brazzaville ou à Pointe-Noire, nombreux sont des gens qui se de-

mandent toujours entre les municipalités et le gouvernement, à qui revient l'initiative de leur réfection ou de leur entretien ? Et même quel est le ministre qui s'occupe de la bonne santé des routes en ville ?

A l'évidence la définition des missions de chaque ministère, dans une lettre de cadrage du chef de l'Etat, pourrait aider à mieux cerner les contours de la gouvernance des villes congolaises, à minimiser les frictions liées aux interprétations divergentes des prérogatives de chacun et ainsi mieux affronter les défis que pose l'amélioration du cadre de vie des populations. Comme cela peut se comprendre, selon que l'on se trouve en ville ou en campagne, selon que l'on parle de Brazzaville, de Pointe-Noire ou des nouvelles citées bâties à l'intérieur du pays grâce à la politique de la municipalisation accélérée, les défis sont globalement les mêmes à la différence que leur ampleur pourrait être différente.

De ce qui précède, étant donné la proximité de fait entre les notions de construction, d'urbanisme, de ville et de cadre de vie, les services outillés de ce ministère dorénavant densifié gardent sans doute, plus que quiconque, une large vue sur les

nouvelles attributions de celui-ci. Il lui restera à confronter sa base de données à la réalité, à disposer de moyens adéquats pour mener à bien sa mission. Ce qui est certain, son action impactera positivement sur la ville lorsque sa machine se mettra en marche.

Pour ce qui est de la transversalité de ce ministère, cela va sans dire que les fléaux auxquels il fera face le seront aussi pour les autres départements s'occupant de l'Intérieur et décentralisation, le Développement durable et environnement, le Commerce et consommation, la Réforme foncière, l'Energie et hydraulique. Pour ne citer que ceux-là.

Observons, pour être concret, comment les vandales s'en prennent souvent aux installations de distribution d'eau et d'électricité, comment les bistrots et les églises de réveil dans les quartiers dits populaires portent les haut-parleurs de leurs enceintes dans la rue, comment certaines personnes à Brazzaville disposent des épaves de voitures ou des troncs d'arbres dans la rue obstruant la circulation piétonne et automobile au motif de prévenir des mares d'eau devant leurs parcelles; d'autres se livrent à des lotisse-

ments illicites de parcelles de terrain réduisant rues et avenues à leur plus simple expression. Ce qui provoque parfois des érosions devenues une autre source de précarité...

Observons comment, dans les marchés de quartiers, vendeurs et vendeuses exposent leurs marchandises à même le sol. A ces actions néfastes de l'homme sur son cadre de vie auxquelles les pouvoirs publics sont tenus d'apporter des solutions, il est important d'ajouter à ces solutions attendues les actes que ces mêmes pouvoirs publics doivent accomplir pour rendre agréable la vie des populations dans les villes et villages qu'elles habitent: la route, l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation, ce sont autant d'efforts en soutien à la redistribution des richesses nationales qui concourent à l'apaisement. Alice Parizeau* le restituait fort bien en ces termes: « Rien ne reflète mieux l'âme des gens que le cadre dans lequel ils vivent ».

* Alice Parizeau, écrivaine, journaliste et criminologue québécoise d'origine polonaise (1930-1990)

Gankama N'Siah



N°/Réf:..... BCH/DG/DAM/SMG-16

OBJET : AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2016

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), dans le cadre de sa politique d'approvisionnement 2016, a l'intention de procéder à des achats groupés pour les besoins de ses agences de Brazzaville et de Pointe-Noire.

De ce fait, elle lance le présent appel d'offre relatif à l'acquisition des fournitures de bureau, des consommables d'impression et des imprimés.

La Banque Congolaise de l'Habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour soumissionner à l'avis d'appel d'offres suivant les lots ci-après :

- Fournitures de bureau ;
- Consommables d'impression ;
- Imprimés.

A cet effet, nous vous invitons à prendre connaissance de notre cahier de charges afin de soumissionner à l'appel d'offre.

Le cahier de charge est disponible à la Direction de l'Administration et des Moyens de la Banque Congolaise de l'Habitat : bureau 113 - 1er étage de la Direction Générale sise Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville, contre un paiement de cent mille (100 000) franc CFA.

Les exigences en matière de qualification sont contenues

dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat soumissionnaires par rapport à l'administration fiscale.

Les offres devront être adressées à l'attention du Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat et déposées au Bureau d'Ordre Central (porte 105), 1^{er} étage, siège social de la Banque Congolaise de l'Habitat, vingt (20) jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis d'appel d'offres.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres financières seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, cinq jours après la date limite de dépôt des soumissions à 10 heures piles, heure locale, dans la salle de réunion du siège de la Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général**Fadhel GUIZANI****unissons-nous
pour les enfants****AVIS DE VACANCE DE POSTE N°496061**

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Administrateur/trice en Communication Pour le Développement



Sous la supervision de la Spécialiste en Communication, l'administrateur/trice en Communication pour le Développement sera chargé(e) de donner un appui technique dans la conception, la formulation, la gestion, l'exécution, le suivi et l'évaluation du changement de comportement et de la stratégie de mobilisation sociale et de communication externe afin de promouvoir les droits et valeurs sensibles du genre, cerner les problèmes des enfants dans le domaine public, renforcer la volonté politique en faveur de la mission et des objectifs de l'UNICEF.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (République du Congo),
- Diplôme universitaire en sciences sociales et/ou en sciences et techniques de la communication (sociologie, anthropologie, psychologie, communication, journalisme, relations publiques, ...) avec un accent sur la planification de la communication stratégique pour le développement du comportement, la mobilisation sociale, la communication participative et la recherche.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine du développement, de la planification des stratégies de communication et de la gestion des programmes de développement social, de préférence dans les pays en développement, avec une expérience pratique dans l'adaptation et l'application des processus de planification de la communication à des programmes spécifiques.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et

multiculturel.

- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais.

Conditions de service

- Contrat FT d'au moins une année renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-2, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 06 juin 2016 à 23 heures 55 minutes

Titre du poste : Communication for Development Officer, NO-B - Brazzaville

Numéro de publication : 496061

COMMENT POSTULER :

Rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant :

<http://www.unicef.org/about/employ/?job=496061>
et CLIQUEZ SUR « APPLY » pour commencer.

IMPORTANT : Les candidats doivent IMPERATIVEMENT disposer d'une adresse électronique fonctionnelle avant de postuler.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les enjeux de la sauvegarde des forêts expliqués aux lycéens

L'Organisation non gouvernementale (ONG) Afrique émergence a sensibilisé, le 27 mai à Brazzaville, les lycéens aux enjeux du réchauffement climatique, la préservation de l'environnement et des forêts.

L'objectif poursuivi par l'ONG Afrique émergence est d'informer le maximum de personnes, à commencer par les élèves. Auprès des lycéens, un discours sur l'importance des rapports entre l'environnement, l'air, les sources d'eau naturels et la biodiversité a été développé. Dans ce contexte de proximité, ces activistes de l'environnement ont encore expliqué aux lycéens la nécessité de protéger les forêts, de planter les arbres, et le rôle régulateur de l'atmosphère joué par la présence des arbres de forêts. Il a ajouté les conséquences néfastes de la défection de la couche d'ozone, de la coupe abusive des arbres et l'émission des gaz à effet



Soixante huit lycéens sensibilisés sur les effets du changement climatique (adiac)

de serre. Face aux lycéens, le président de cette ONG, Jo-

séph Welcome Amour, a argumenté : « l'arbre absorbe

l'oxyde de carbone et rejette l'oxygène pour l'homme. Il protège les végétaux qui sont sous les effets météorologiques (vent violent, pluie, tempête, orage). Les racines de l'arbre retiennent la terre, empêchent l'érosion et favorisent le rendement agricole ». L'ONG Afrique émergence compte aussi mener sa campagne de sensibilisation auprès des entreprises pollueurs de la place. Pour la circonstance, le réchauffement climatique, la préservation de l'environnement et des forêts ont été des sujets intéressants pour ces lycéens. Ils se sont d'ailleurs interrogés sur plusieurs points dont celui lié à la continuation de l'exploitation du bois par les sociétés forestières.

En réponse à cette interrogation, l'ONG Afrique émergence

a dégagé la nécessité de diversifier l'économie, la notion des arbres commerciales et l'exigence d'encadrer la politique d'exploitation du bois. Emu du sujet développé et des réponses de l'ONG, Francisca Bandila Tadikila et Thoms Liyoko, tous deux lycéens en première année série G2, se sont respectivement réjouis : « On nous parle difficilement de ce thème. Toutes ces notions développées nous ont ajouté un plus dans nos connaissances ». Au lycée Thoms Liyoko d'ajouter : « La leçon est bien comprise. Une halte à la coupe abusive des arbres. En plus, nous sommes encouragés à planter plus d'arbres pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique ».

Fortuné Ibara

PARTENARIAT

La Cogepaco signe une convention de coopération avec la compagnie Ethiopian Airlines

La confédération générale du patronat du Congo, représentée par son président Docteur Jean Galessamy-Ibombot, a signé le 26 mai au siège de la Cogepaco, avec la représentante de la compagnie Ethiopian Airlines, Fasika Ketema, une convention de coopération qui pourra désormais garantir leurs voyages d'affaires dans le monde.

Dans le cadre du développement du secteur privé au Congo en général et de la promotion des entreprises en particulier, en matière du partenariat d'affaires, l'accord ainsi conclu a pour objectif essentiel de définir les domaines de collaboration entre les deux parties.

Par conséquent en guise de garantie la compagnie Ethiopian Airlines s'engage à assurer le transport des délégations des femmes et hommes d'affaires ressortissant des Confédérations générales du patronat du Congo aux forums, foires, séminaires dans le monde en garantissant leur confort en aménageant la réduction des tarifs de voyages.

L'événement a été marqué par plusieurs temps forts. D'abord les discours. En premier celui du président de la Cogepaco Dr Jean Galessamy-Ibombot qui, après avoir adressé ses félicitations au 1er président de la 5^e République, Denis Sassou N'Guesso pour son élévation, et au 1^{er} ministre Clément Mouamba, pense que la marche vers le développement passe obligatoirement par le secteur privé.

Il a été question, dans cette allocution, de la présentation de la compagnie Ethiopian Airlines Quant à la présentation de la Cogepaco, elle a été faite par le 1er vice-président Confédéral, Romuald Endzandza. Ont fait suite à ces allocutions: une petite démonstration de l'artiste Tchakou Possonga ; un petit débat sur la compagnie Ethiopian Airlines afin d'étudier les voies et moyens de faciliter les relations d'affaires, et une petite démonstration artistique du jeune Arnaud Okoko. La cérémonie s'est achevée dans une ambiance festive agrémentée par la musique locale du groupe tradi-moderne Vocal Bantou.

En rappel : la Cogepaco est un syndicat patronal, apolitique non confessionnel regroupant des hommes et des femmes, chefs d'entreprises des PME-PMI-PMA (Agriculteurs et Artisanales) -PMEF pour la promotion de leurs activités commerciales.

Guillaume Ondzé

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

La Société financière internationale promet d'accompagner le Congo

Au regard de la conjoncture économique de la République du Congo due à la chute des cours des matières premières, la Société financière internationale (SFI) se dit prête à accompagner le nouveau gouvernement dans la réalisation de ses projets prioritaires.

La directrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, de la SFI (une institution de la Banque mondiale), Vera Songwe, l'a affirmé à l'issue d'une audience avec le ministre délégué aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, le 27 mai à Brazzaville.

Parmi ces priorités on note le secteur agricole. À propos, la Sfi promet d'accompagner ce pays dans la diversification de

l'économie nationale et dans la création de l'emploi. Elle entend également contribuer à l'amélioration du climat des affaires en mettant en place un cadre de partenariat public-privé pour attirer davantage d'investisseurs. « Nous avons parlé de la façon dont nous pouvons travailler ensemble, pour mettre en pratique toutes ces politiques visant à réduire le taux de pauvreté au Congo », a indiqué Vera Songwe. Ajoutant : « Votre pays a le privilège de se trouver tout près d'un grand marché qui est la RDC, profitez-en », a-t-elle indiqué en substance.

Le projet d'aménagement hydraulique du barrage de Souda que le gouvernement mène en partenariat avec la BM dans

le département du Kouilou a été de même évoqué. Une fois opérationnelle, ce barrage permettra entre autres, d'augmenter le taux d'accès à l'électricité actuellement estimé à 38% sur l'ensemble du territoire national.

Créée en 1956, la SFI est une organisation du Groupe de la BM dédiée au secteur privé. Son capital est détenu par 184 pays membres. Sa création s'avère nécessaire car la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne peut accorder de prêts à des investisseurs privés. Son rôle est de faciliter le développement des entreprises dans les pays en développement, en particulier dans les marchés émergents.

Lopelle Mboussa Gassia

FORMATION EN TIC

MTN et Airtel Congo présentent leurs offres au ministre Fylla Saint Eudes

Les directeurs généraux des sociétés de téléphonie mobile MTN Congo et Airtel Congo, Djibril Ouattara, et Gérard Lokossou, ont tour à tour présenté le 25 mai au ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, leurs projets de formation des jeunes dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Le directeur général de MTN Congo a présenté au ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes la politique de sa société qui s'inscrit dans le cadre de la vision du chef de l'Etat d'intégrer davantage les jeunes dans le monde des TIC. Cette politique vise

à former les jeunes dans le domaine des TIC afin qu'ils acquièrent une formation qualifiante pour créer leurs propres entreprises.

Airtel également a abondé dans le même sens en prônant la formation des jeunes dans le secteur des TIC. « Aujourd'hui, avec l'évolution des technologies et de la communication, ne pas être familier aux TIC, paraît presque à l'analphabétisme. Donc, c'est important pour nous de briser ces barrières et permettre de plus en plus aux jeunes que ce soit dans les métiers directs des TIC et annexes de pouvoir jouer pleinement le rôle et saisir les opportunités », a déclaré Gérard Lokossou à la presse.

Les deux personnalités ont également évoqué la nécessité de sceller un par-

tenariat qui prendra la forme d'une formation alternée entre l'école et l'entreprise pour permettre aux jeunes de pouvoir lier la théorie à la pratique. « Très bientôt, je pense que nous serons en mesure de pouvoir formaliser un partenariat entre ce ministère et Airtel Congo afin de pouvoir accueillir chez nous les jeunes pour leur offrir un cadre bien défini », a-t-il fait savoir.

Soulignons que ces échanges font suite aux discussions que MTN et Airtel Congo ont eu récemment avec leur ministre de tutelle. En effet, ces deux sociétés avaient manifesté leur ambition de participer à la formation des jeunes congolais à travers leur projet d'installation des centres communautaires pour les multimédias.

Parfait Wilfried Douniama

BAC GÉNÉRAL 2016

L'heure est aux dernières consignes

A quelques jours du lancement des épreuves écrites du Baccalauréat d'enseignement général, le 1^{er} juin prochain, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a mis en garde le 28 mai, les membres du jury retenu pour Brazzaville, les parents d'élèves et les responsables d'établissements publics et privés sur les comportements à observer pendant cette période.

Après les membres du jury déployés à l'intérieur du pays, le ministre Anatole Collinet Makosso a réuni en premier lieu dans la matinée du samedi, les membres du jury de Brazzaville au ministère des Affaires étrangères et de la coopération pour leur rappeler les mesures de lutte contre la fraude prises depuis quelques temps. Se référant au 7^e rapport circonstanciel de l'Observatoire anticorruption publié à la suite de la session de

remplacement du BAC 2015 de l'enseignement général, le ministre a appelé ces acteurs à la vigilance.

Ce rapport a épinglé quelques aspects négatifs au niveau de la ville de Brazzaville, malgré les dispositions prises pour enrayer ou arrêter les cas de fraude. En effet, certains candidats ont pu infiltrer dans les salles d'examen, d'après ce document, des sujets traités ou des téléphones qui ont été saisis avant le démarrage des épreuves par les jurys ou les agents de sécurité. « *Soyez vigilants, on n'a pas besoin d'attendre jusqu'à ce que les agents de sécurité viennent, donnez des consignes strictes à vos surveillants qui adoptent parfois des attitudes partisans et se sympathisent souvent avec les candidats en signalant les mouvements des agents de sécurité, des membres du jury ou des autres acteurs impli-*

qués dans l'organisation des examens. Ne vous privez pas de les mettre en garde contre tous ces comportements que nous déplorons », a exhorté Anatole Collinet Makosso.

Il a également insisté sur d'autres éléments pouvant entacher l'organisation des examens d'Etat. Il s'agit, entre autres, du fait de retrouver dans une même salle les candidats du même établissement ; le non-respect du port de la tenue scolaire par la majorité des élèves ne permettant pas de distinguer les candidats libres des candidats officiels, les candidats du public à ceux du privé. A cela, s'ajoute, l'acheminement en retard des épreuves dans certains centres qui favoriserait la fuite des matières. Il a enfin rappelé aux membres du jury de Brazzaville les grandes lignes de la déclaration sur l'honneur imposée par la tutelle. Ce document prévient qu'en cas de fraude,

ces membres seront poursuivis par la justice. Avec les parents d'élèves, les responsables des établissements scolaires du public et du privé, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a demandé à chacun de jouer son rôle. Il a mis en garde tous ceux qui se laisseront tenter par des comportements déviants. Anatole Collinet Makosso a ensuite rappelé le cadre légal du pays en matière de sanctions.

Pour le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec), Christian Grégoire Epouma, le ministre a touché du doigt le vrai problème : « *les chefs d'établissements veulent être bien appréciés pour ceux qui sont dans le public, pour le privé, c'est une forme de marketing, alors que la loi scolaire interdit les publicités sur les médias de masse des écoles privées* », a-t-il laissé entendre.

Selon lui, au sortir de ce qu'il qualifie de cauchemar de 2015, l'Apeec avait pris le soin de rappeler que ce n'était ni les parents, ni les enfants qui étaient dans les différentes commissions pour mettre sur la toile les différentes épreuves. Appelant les autorités à jouer leur partition pour que cela ne puisse plus se reproduire, il a promis de s'adresser officiellement aux parents d'élèves avant le 1^{er} juin. Notons que cette année, de nombreuses mesures ont été prises pour contrer l'élan de fraude scolaire aux différents examens d'Etat. Il s'agit entre autres de la mise en place d'une cellule de lutte contre la fraude, le détachement de la cellule informatique de la direction des examens et concours, la déclaration sur l'honneur et la mise à disposition des membres du jury de la loi n°5 du 22 septembre 2009 sur la corruption et la fraude.

Parfait Wilfried Douniama

SNDE

La direction procède à un état des lieux des départements sud

En mission de travail à Madingou, Mossendjo et Sibiti, respectivement dans les départements de la Bouenza, du Niari et de la Lékoumou, le directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (Snde), Louis Patrice Ngagnon, s'est dit satisfait des réalisations entreprises par ses services pour fournir de l'eau potable aux populations, en dépit de quelques zones d'ombres constatées.

Dans la localité de Mossendjo, première étape de cette mission, le directeur général de cette société d'utilité publique a apprécié le model de partenariat public-privé ayant permis la réhabilitation de la digue qui était emportée depuis bientôt deux ans.

« *C'est aussi l'occasion ici de redire avec toute la franchise voulue et notre sincérité à apprécier l'initiative de ce bureau qui a assisté la SNDE dans la réhabilitation de la digue qui était emportée depuis près de deux ans* », a déclaré Louis Patrice Ngagnon, soulignant que l'objectif dans cette localité est de reconquérir les abonnés perdus, soit 300 sur les 600 enregistrés précédemment.

En dépit de cette satisfaction, il s'est par ailleurs plaint des actes de vandalisme perpétrés par quelques inciviques sur les installations de la Snde.

« *Nous avons fermement demandé aux autorités locales à faire en sorte que toutes les composantes de la ville se mobilisent : parents d'élèves, responsables d'églises, services spéciaux qu'ils sensibilisent parce que nous n'allons plus tolérer ce genre de choses. Ils doivent veiller nuit et jour pour que les installations demeurent intactes et nous avons été entendus* », a-t-il lancé.

A Madingou, dans la Bouenza, qui abritera le 15 août prochain les festivités du 56^e anniversaire de l'indépendance du Congo, l'occasion était toute indiquée pour la direction générale de toucher du doigt les avancées jusqu'ici réalisées

dans le cadre de la fourniture d'eau et de la connexion de cette localité au réseau départemental de la Snde.

Par ailleurs, à Nkayi qui s'inscrivait dans le cadre de cette inspection, l'attention de la mission a relevé la nécessité de consolider la capacité de l'ancienne usine de pompage d'eau avec la nouvelle en attente de construction.

« *L'augmentation de la capacité dans cette cité permettra de doubler sinon tripler la production avec un temps de pompage plus long. Les travaux de génie civil sont réalisés à 80% et il ne reste plus que la pose des machines* », a expliqué le directeur général.

Une situation mitigée à Sibiti

La particularité dans ce chef-lieu du département de la Lékoumou où la situation semble toute différente que celle dans la Bouenza et le Niari est que l'eau produite à Sibiti est souterraine donc prise à partir des forages.

« *L'entreprise n'est pas au mieux de santé financière et donc nous essayons de cibler les maillons les plus essentiels* », a indiqué Louis Patrice Ngagnon.

Selon lui, cette situation se justifie par l'utilisation des groupes électrogènes faute de non connexion de la localité au barrage de Moukoulou, ce qui impose l'utilisation des groupes électrogènes dans le fonctionnement des forages qui servent à alimenter cette ville.

Guy Gervais Kitina

GOUVERNANCE

La Banque mondiale entend appuyer le Congo dans la mise en œuvre de la décentralisation



Charles Ngamfouomo et Djibrilla Issa

Le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, a annoncé récemment, à l'issue d'une séance de travail avec le ministre délégué, chargé de la décentralisation et du développement local, Charles Ngamfouomo, le soutien de son institution, dans la mise en œuvre de la décentralisation au Congo.

Djibrilla Issa a échangé avec le ministre délégué à la décentralisation et au développement local sur les priorités du gouvernement dans le domaine de la décentralisation. « *Avec le ministre Charles Ngamfouomo, nous avons parlé des priorités du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, au moment où le gouvernement veut mettre un accent particulier sur la décentralisation* », précise le représentant de la Banque mondiale au Congo. Le représentant de la Banque mondiale a réitéré au gouvernement congolais, le soutien multiforme de son

institution, dans le processus de mise en œuvre effective de la décentralisation au Congo, un domaine pour lequel le gouvernement caresse tant, et dont il tient à expérimenter afin de rendre l'administration publique plus efficace. « *Les priorités se sont dégagées, et le gouvernement congolais est très clair sur la question, et veut vraiment aller vers la décentralisation. Nous avons donc vu dans quelle mesure nous pourrions, en tant que partenaire, accompagner le gouvernement dans cette démarche à travers des projets existants* », a-t-il renchéri.

Pour rassurer de l'appui de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa a annoncé au ministre Charles Ngamfouomo, la présence sur le territoire congolais, d'un groupe d'experts de son institution, devant mener des réflexions sur la gouvernance locale et la décentralisation.

Firmin Oyé

ZONE CEMAC

Le Gabon émet un emprunt obligataire de 98 milliards FCFA

Après deux premières éditions réussies, la République gabonaise a émis, le 26 mai, au niveau du Congo, son troisième emprunt obligataire par appel public à l'épargne sur le marché financier sous-régional, pour un montant de 98 milliards FCFA. Les fonds à lever, permettront au pays de financer plusieurs projets socio-économiques d'intérêt public, dans les villes de Libreville, Franceville, Port-Gentil, Oyem et Bitam.

Plusieurs investisseurs institutionnels et autres individualités établis au Congo, ont répondu présents au lancement de cet emprunt obligataire, patronné par le directeur général de la dette, Thierry Minko.

Il s'agit d'une stratégie d'endettement 2016-2018, que le Gabon a mise en œuvre pour mobiliser des fonds et financer un certain nombre de projets structurants, conformément à sa vision de devenir pays émergent sous peu.

Pour ce troisième emprunt obligataire, dont les souscriptions sont prévues du 1^{er} au 7 juin, au total 98 milliards FCFA seront collectés sur l'ensemble des trois pays ciblés, à savoir le Congo, la Guinée Equatoriale et le Gabon, pays émetteur. La créance sera remboursée progressivement jusqu'en 2021, avec un taux d'intérêt nominal annuel de 6,50%.

Les 98 milliards à lever serviront à l'amélioration des infrastructures déjà existantes, mais aussi à en créer d'autres, conformément au plan stratégique Gabon émergent. Les travaux à effectuer concernent l'aménagement urbain, notamment l'assainissement

des bassins versant à Libreville et Port Gentil ; la sécurisation des réseaux électriques et de télécommunications de Libreville ; Franceville, Oyem et Port Gentil. Parmi ces projets, il faut noter aussi la construction et l'élargissement de certaines routes dans ces quatre villes ; le renforcement de la desserte en eau potable ; la réhabilitation des établissements sanitaires ainsi que la construction d'un certain nombre d'infrastructures prévues dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations (Can).

L'emprunt sera remboursé par le débit du compte séquestre appelé «Compte séquestre-Gabon emprunt obligataire régional 2016 », ouvert à cet effet, auprès de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

« Nous avons ciblé le Congo du fait de sa stabilité politique et de son dynamisme économique. Nous pensons donc qu'ici au Congo, il y a des investisseurs sûrs qui peuvent acheter des titres. La dernière émission, nous avons enregistré



Les participants au troisième emprunt obligataire

de très bons résultats, car sur les 80 milliards FCFA dont nous avons émis les titres sur l'ensemble de ces pays, nous avons encaissé en tout 84 milliards FCFA, avec une part importante venant du Congo », s'est réjoui le directeur général de la dette, Thierry Minko.

Il faut dire qu'avec un produit intérieur brut (PIB) révisé de 3,3% en 2016, le Gabon affiche des perspectives économiques relativement satisfaisantes les trois

prochaines années.

D'après les prévisions économiques, le Gabon affichera un PIB de 4,7% en 2017. En 2018, ce PIB s'établira à 5,8% et en 2019, elle sera de 6,1%, avec une moyenne générale entre 2017 et 2019 de 5,6%.

Rappelons que selon les projections de l'équilibre des biens et services, courant 2016, l'économie gabonaise progresserait de 3,3%, tirée par le dynamisme du secteur hors pétrole, +4,9%, nonobstant la

baisse estimée à -8,0%.

Elle serait soutenue sur le plan sectoriel, par l'accroissement des activités des secteurs tertiaires avec des prévisions d'environ +4,7%, et secondaire de +4,4%.

Dans le secteur tertiaire par contre, la croissance sera relativement en hausse, soutenue par le secteur des transports et télécommunications avec +7,6% ; celui des services s'établira lui à +3,1%.

Firmin Oyé

ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES
COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DEL AFRICA CENTRAL
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

(E.C.C.A.S.)
(C.E.E.A.C.)
(C.E.E.A.C.)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur des Transports

Référence de l'accord de financement : 2100155019416

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-066

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a reçu un don du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût de l'ETUDE DE LA ROUTE OUESSO-BANGUI-N'DJAMENA ET DE LA NAVIGATION FLUVIALE SUR LE CONGO, L'OUBANGUI ET LA SANGHA, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les contrats de consultants individuels pour la revue du rapport de l'étude d'avant projet sommaire (APS). Les services prévus au titre de ce contrat consistent notamment à appuyer le Secrétariat général de la CEEAC dans la revue des Rapports d'étude d'Avant Projet Sommaire (APS) élaboré par le Groupement CIMA INTERNATIONAL/LASALLE/TECHNIPLAN. Pour ce faire, les consultants devront, sur la base des termes de référence de l'étude :

- Formuler des commentaires pertinents sur le Rapport de la première phase de l'étude, soumis le Groupement Cima/Lasalle/Techniplan en février 2016 ;
- Effectuer des visites de terrain en vue de rapprocher les dits rapports aux réalités sur le site et, conforter les commentaires formulés au bureau sur le Rapport de la première phase de l'étude ;
- Rédiger les rapports portant leurs commentaires sur la revue du Rapport de la première phase de l'étude ;
- Appuyer le Secrétariat général de la CEEAC et le Comité Technique Mixte à l'Atelier de restitution du rapport APS.

Le Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

Les profils recherchés sont donnés ci-après :

Un ingénieur routier: minimum 15 ans d'expérience dans les études routières ; avoir été chef de mission dans au moins deux (02) projets

de routes de longueur minimale 500 km ; avoir une expérience en zone forestière dans au moins deux projets de longueur minimale (200 km) ; avoir une expérience dans les pays de l'Afrique centrale.

Un expert en aménagement fluvial et portuaire : ingénieur diplômé en génie civil, arts et métiers, travaux publics ou équivalent ayant au minimum dix (10) années d'expérience dans les domaines de l'amélioration de la navigation fluviale, ou en gestion des équipements d'aménagement des voies navigables.

Un ingénieur ouvrage d'art : minimum quinze (15) ans d'expérience dans les études d'ouvrages d'art ; avoir été ingénieur ouvrages d'art d'au moins trois (03) ponts de longueur supérieur ou égale à 400 m ; avoir été ingénieur ouvrage d'art en Afrique Subsaharienne.

Un ingénieur géotechnicien : minimum dix (10) années d'expérience professionnelle ; avoir exercé avec succès en tant qu'ingénieur géotechnicien dans des missions d'études routières de longueur 300 km. Une expérience pertinente en étude géotechnique routière en zone de forêt tropicale et en zone marécageuse serait un avantage.

Un ingénieur topographe: minimum dix (10) ans d'expérience dans les études routières, de chemin de fer ou de navigation fluviale ; avoir réalisé au moins une étude routière en zone forestière, de longueur minimale 300 km ; avoir réalisé une étude de chemin de fer sur un linéaire d'au moins 500 km.

Un ingénieur environnementaliste : minimum quinze (15) ans d'expérience ; avoir une bonne connaissance des politiques et pratiques en matière de protection de l'environnement dans les Etats de la CEEAC, en particulier au Congo, en RCA, en RDC et au Tchad ; avoir une bonne connaissance des exigences en études en environnementales de la Banque Africaine de Développement ; avoir une bonne connaissance de sauvegarde des peuples fragiles ;

Un économiste des transports : minimum quinze (15) ans d'expérience en études économiques des projets ; avoir été économiste des transports dans les études d'infrastructures de transports linéaires (route, voie d'eau, ferroviaire) dans au moins quatre projets de longueur au moins égale à 500 km ;

Un ingénieur en chemin de fer : ingénieur génie civil ou ingénieur en génie ferroviaire ou équivalent, ayant au minimum quinze (15) ans d'expérience ; avoir participé à l'étude d'au moins deux chemins de fer de longueur minimale 300 km ; avoir une bonne connaissance de la zone de forêt dense en Afrique centrale ou en Amérique du Sud.

Un expert en analyse multimodale: Etre économiste des transports ayant au moins quinze (15) ans d'expérience ; avoir réalisé des études de transport multimodales, linéaires (route, chemin de fer et voies d'eau) dans au moins deux (02) projets de longueur minimale 500 km.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de lundi à vendredi de 7h30 à 15h30, heure locale.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 09 juin 2016 à 15 heures 30 mn et porter expressément la mention « REVUE DU RAPPORT DE L'ETUDE D'AVANT PROJET SOMMAIRE (APS) DE LA ROUTE OUESSO-BANGUI-N'DJAMENA ET DE LA NAVIGATION SUR LE FLEUVE CONGO ET SES AFFLUENTS OUBANGUI ET SANGHA ».

Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)
Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire,
Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du Transport.

À l'attention de Monsieur Jean-Claude AZONFACK, Chef de Service des Transports, Coordonnateur Général des Programmes et Projets des Transports

BP 2112, Libreville, Derrière Mairie de Haut de Gué Gué.
Tel: +241 01 44 47 31/+241 04 52 27 49; Fax: +241 01 44 47 32
Email : secretariat@ceeac-eccas.org; azonfackjc@yahoo.fr

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

La Chine veut faire du Congo un « pays pilote en Afrique centrale »

Après l'Éthiopie, le Kenya et la Tanzanie qui vivent déjà une telle expérience, la Chine entend faire du Congo un pays pilote pour le développement industriel en Afrique centrale. L'annonce a été faite par le directeur général des affaires africaines au ministère chinois des Affaires étrangères qui recevait, le 27 mai à Beijing un groupe de journalistes congolais.

Selon M. Lin Songtian, les pays pilotes sont ceux, en Afrique, qui sont identifiés comme ayant une forte volonté et réunissent les conditions pour réussir vite et servir de modèle dans la nouvelle approche du partenariat chinois pour le développement industriel sur le continent noir. Jusque-là l'Éthiopie, le Kenya et la Tanzanie avaient bénéficié de cette position. La Chine les aide à développer de grands projets à forte valeur économique et susceptible de tirer l'essor industriel et attirer les investisseurs étrangers.

En Éthiopie, cette vision se développe autour de la construction du chemin de fer liant Addis-Abebas au port de Djibouti et au Kenya où cela s'exécuté



M. Lin Songtian

à travers la ligne de chemin de fer reliant Nairobi au port de Mombassa. En Afrique centrale, le Congo est retenu pour servir de locomotive dans cette approche du partenariat économique chinois. « J'ai proposé au gouvernement d'identifier le Congo comme pays pilote pour le développement industriel, il sera le 4^e en Afrique. J'étais au Congo au mois de janvier dernier et votre pays m'a laissée une forte impression. Il me semble réunir toutes les conditions du développement industriel et servir de modèle de la coopération chinoise en Afrique centrale », a indiqué M. Lin Songtian aux journalistes congolais. Dans cette vision, la Chine veut vite appuyer le Congo à développer la zone économique spéciale de Pointe-Noire et y construire un port minéralier et une nouvelle ligne de che-

min de fer reliant cette ville portuaire à un pays voisin de l'Afrique centrale, en vue d'un développement de la fonction de transport et logistique dans le pays. Une délégation d'experts chinois devrait arriver au Congo au cours de la semaine prochaine pour finaliser l'étude sur la nouvelle voie ferrée.

Parlant des conditions que réunit le Congo pour réussir ce programme, le Monsieur Afrique de la diplomatie chinoise a cité la stabilité politique, le fort potentiel des richesses naturelles, la position stratégique du port de Pointe-Noire et la forte amitié avec la Chine. « Nous avons toutes les raisons d'aider un pays sincère et amical comme le Congo, car la confiance entre nos deux dirigeants a atteint un niveau très avancé », a conclu le diplomate chinois.

De nos envoyés spéciaux à Beijing, Thierry Nounou et Fiacre Kombo.

ITALIE

Veille autour de la tombe vide d'un migrant « parti en voyage »

En collaboration avec l'Italie, la Commission internationale pour les personnes disparues, tente de donner un nom à des milliers de cadavres dans le monde.

Il existe à La Haye, la ville hollandaise où siège la Cour pénale internationale, une commission internationale à la mission ingrate. La CIPD (Commission internationale des personnes disparues) est chargée de dégager un peu d'humanité à des milliers de charniers dans le monde, des morgues d'hôpital et des chambres frigorifiques où s'entassent des centaines de corps sans identités. Beaucoup d'entre eux ont été ramassés sur les plages d'Italie ; des restes (dans tous les sens du mot) de migrants ayant fait naufrage en Méditerranée.

Car il faut donner une réponse aux nombreuses familles qui attendent le retour ou des nouvelles d'un fils, une fille, un parent quelconque « parti en voyage » et dont on n'a plus de nouvelles; ou encore, dont les dernières nouvelles disent, terriblement, qu'il est mort dans le chavirage d'un bateau, des violences policières à une frontière, la férocité de trafiquants. Les familles attendent littéralement au bord d'une fosse creusée pour ensevelir dans la dignité un corps qu'ils ne recevront sans doute jamais.

Les morts sont de tous les continents. Ils sont la résultante d'un conflit armé, de l'emballement d'une situation de tensions, d'une catastrophe naturelle : des milliers de vies soudainement emportées. Et qui se transforment en seuls chiffres : 10.000 morts ; 1000 « victimes » ; 1000 « disparus ». Des disparus qui le resteront tant qu'aucune identité ne sera mise sur un squelette, une momie retrouvée parfois longtemps après les faits et dont ne sait absolument rien. La Commission applique la méthode scientifique réputée du moment: le test ADN, pour tenter de retrouver des personnes qui ont leur propre ADN identique.

Encore faut-il savoir qu'un de ses parents est mort dans les nombreuses catastrophes maritimes qu'on a pris l'habitude de suivre pratiquement en direct à la télé. L'Afrique est particulièrement démunie dans ce genre de situations. Elle qui, paradoxalement, met un point d'honneur à donner une sépulture digne, presque de riche, à ses morts se retrouve souvent avec des morts inconnus éparpillés de par le monde sans lien avec personne et dont on n'a pas conscience. Parfois la famille à Pointe-Noire ne savait même pas que l'enfant que l'on croyait à Brazzaville était en fait dans le désert de Libye, ou dans les Balkans, entraîné de « tenter l'aventure », entrer illégalement en Europe. Et y mourir.

Lucien Mpama




LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT

Seulement !

- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD





Garantie
3 ans

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

COOPÉRATION

Brazzaville et Pretoria vont porter leur programme diplomatique à des niveaux plus élevés, selon Richard Baloyi

L'ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo, Richard Baloyi, a réaffirmé la volonté des deux parties d'œuvrer pour le renforcement de la coopération bilatérale lors du 22e anniversaire de l'indépendance sud-africaine, qui a été célébrée avec faste le 27 mai au siège de la représentation diplomatique de ce pays dans la capitale congolaise.

« Les relations entre l'Afrique du Sud et le Congo sont scellées à travers la Commission mixte de coopération. Nous marchons sur la voie tracée par cette commission mixte en vue de porter le programme de la diplomatie économique à des niveaux plus élevés », a assuré le diplomate sud-africain. C'était lors d'une réception à laquelle étaient conviés plusieurs chefs de missions diplomatiques et consulaires ainsi que des représentants des organisations internationales accrédités au Congo. La délégation du gouvernement congolais était conduite par le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua.

Pour avoir représenté le président Jacob Zuma à l'investiture de son homologue congolais, l'ambassadeur a dit avoir compris le bien-fondé du message du chef de l'Etat congolais. « J'ai bien appréhendé le message du président Denis Sassou N'Guesso, et en conséquence, je l'ai rapporté en Afrique du

Sud. Ce message était qu'une nouvelle République du Congo est née. Cette nouvelle République a été façonnée dans un élan d'établir un Etat actif en vue d'un développement économique accéléré », a déclaré Richard Baloyi.

Le diplomate s'est félicité de ce que dans la nouvelle République du Congo « tout le peuple est encouragé à travailler ensemble, à enterrer le passé, à promouvoir le patriotisme, à intégrer une culture porteuse de valeurs et à cultiver un esprit de progrès ». « C'est dans ce contexte que l'Afrique du Sud et le Congo vont continuer à travailler ensemble pour la mise en œuvre de nos politiques respectives et pour la promotion des objectifs et programmes de l'Agenda 2063, le Plan de développement de l'Afrique », a souligné l'ambassadeur.

Richard Baloyi s'est également félicité de ce que son pays accomplit ses devoirs depuis son indépendance pour « promouvoir les relations bilatérales et



Bruno Jean Richard Itoua et Richard Baloyi

consulaires, en respectant la souveraineté des Etats » avec lesquels l'Afrique du Sud a établi des relations diplomatiques. « Nous faisons cela, conformément à notre politique étrangère qui tire ses fondements des idéaux incarnés par Nelson Mandela pendant les négociations multipartites de 1993 », a-t-il précisé. Et le diplomate de poursuivre en ces termes : « Ensemble, nous pouvons bâtir l'Afrique de nos rêves ! Ensemble, nous pouvons placer l'Afrique dans une position stratégique en vue de contribuer à l'édification d'un

monde sûr, démocratique et paisible ! ». L'ambassadeur a, en outre, évoqué le parcours de l'Afrique du Sud depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale. Une période au cours de laquelle, les Sud-africains ont « enterré le système brutal de l'Apartheid », géré un programme de réconciliation significative à travers la Commission vérité et réconciliation, « pour vivre ensemble sans rancunes » des expériences passées. Une Constitution établissant « un modèle de démocratie de référence au niveau internatio-

nal » a d'ailleurs été élaborée durant cette même période, a rappelé le diplomate, qui a rendu hommage « aux héros et héroïnes qui ont fait des sacrifices difficiles pour la libération » de l'Afrique du Sud.

« Au plan international, nous rendons aussi hommage aux amis et camarades qui ont soutenu la lutte pour la libération et ont propulsé le pays à cette destination dont nous sommes fiers et qui fait l'objet de notre célébration aujourd'hui », a affirmé le diplomate. Il a indiqué que son pays continue de « résister aux nombreuses tentations et agitations », tendant à détruire le peuple sud-africain pour des motifs racistes. « Nous adoptons des mesures tactiques pour demeurer ancrés sur la vision globale d'une société non-raciale, non-sexiste, démocratique et prospère », a relevé Richard Baloyi, qui a dénoncé ceux qui continuent à « favoriser la haine et l'intolérance » en Afrique du Sud.

Rappelons que Nelson Mandela a été libéré le 11 février 1990, alors que le 27 avril 1994, date de son accession au pouvoir, célèbre effectivement le début de la fin de l'apartheid.

Nestor N'Gampoula

ENERGIES RENOUVELABLES

L'Afrique reste l'un des marchés les plus prometteurs, selon le PNUE

Des représentants de plus de 170 pays se rassemblent actuellement à Nairobi, au Kenya pour discuter des questions liées à l'environnement et au développement durable. Au cours de ces assises, de cinq jours qui ont pris fin le 27 mai, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a estimé que l'Afrique était l'un des « marchés les plus prometteurs pour les énergies renouvelables dans les dix à vingt prochaines années ».

Plusieurs experts estiment qu'avec l'augmentation de sa population, de ses besoins urgents des nouvelles capacités de production énergétique, son manque d'accès à l'énergie dans les zones éloignées, ainsi que l'abondance de ses ressources solaires, éoliennes, géothermiques ou en biomasse, l'Afrique possède un grand potentiel en matière d'énergie renouvelable.

C'est pour avoir compris cela qu'une responsable de l'unité des finances du PNUE, Françoise d'Estais a, en marge de la rencontre, parlé de l'importance de développer le secteur des énergies renouvelables. « Augmenter l'accès à l'énergie permet de réduire la pauvreté, promouvoir l'éducation et améliorer la santé publique, et contribue finalement au développement », a-t-elle affirmé.

Pour David Rodgers, spécialiste sur le changement climatique du GEF (Fonds pour l'environnement mondial), par exemple, il est temps pour que l'Afrique profite du secteur des énergies renouvelables pour favoriser son développement. « Il y a cinq ans, les énergies éoliennes et solaires coûtaient cher. Avec l'avancement des technologies, aujourd'hui vous payez moins avec les énergies renouvelables », a-t-il noté. « Les coûts initiaux des installations posent un vrai problème à beaucoup de pays africains », a reconnu David Rodgers, précisant que les énergies renouvelables coûtent beaucoup moins cher que les énergies fossiles si on calcule les coûts sur toute la durée.

De son côté, Laura Williamson de REN21 (Renewable Energy Policy Network for the 21st Century) a indiqué que le développement des énergies renouvelables a connu un grand essor au cours des dix dernières années, notamment dans les énergies photovoltaïques et éoliennes. « Il faut une politique de long terme pour développer les énergies renouvelables », a-t-elle souligné, ajoutant qu'une « période de deux ou quatre ans ne suffit pas ».

N.N'G.

GRANDE MURAILLE VERTE

Un projet pour ralentir l'expansion du désert du Sahara

L'Union africaine (UA) propose l'érection d'un mur en vue de contenir le Sahara. Incapable de mettre en pratique cette idée, l'organisation continentale a besoin du savoir-faire et des financements de l'Union européenne (UE).

La Grande muraille de Chine, aurait inspiré l'Afrique, qui compte mettre en place une Grande muraille verte faite d'arbres, s'étendant du Sénégal sur la côte atlantique, à Djibouti sur le golfe d'Aden, pour ralentir l'expansion du désert.

Une vingtaine de pays d'Afrique du nord au sud du Sahara, ainsi que des partenaires, ont pris part à la première conférence dédiée à la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS), a eu lieu au début du mois de mai à Dakar, au Sénégal. Les débats ont porté sur la voie à suivre en vue de l'intensification de la mise en œuvre de cette initiative et de la suite de l'engagement pris par les leaders mondiaux lors de la conférence de Paris sur les changements climatiques, en décembre 2015 à Paris.

Des communautés locales de plus de 14 pays sont confrontées à la progression de la dégradation des sols et à la désertification. La Grande muraille verte ferait 15

mètres de profondeur. Lors de leur réunion au Sénégal, les représentants de ces pays ont évalué les progrès enregistrés et les défis à venir, même s'ils sont conscients, ceci ne constitue pas un remède miracle contre l'avancée du désert.

Plusieurs méthodes sont mises en place pour lutter contre la désertification. Le Sénégal utilise la replantation qu'elle devrait renforcer, le Burkina Faso, le Niger et le Mali misent sur des plantes médicinales et alimentaires en mettant l'accent sur l'eau.

Mais des critiques ne manquent sur les différentes stratégies mises en place. Certains observateurs demandent l'abandon d'une approche unique, compte tenu de la variété de paysages, des environnements et des cultures. Pour les défenseurs du projet, on est ouvert à des projets complémentaires et à la participation des communautés locales, pour une récupération de terres touchées par la désertification. Ce qui pourrait encourager,

selon eux, le lancement d'un nouvel écotourisme dans la région.

Les experts rappellent que la Grande muraille verte ne séparera pas les pays, mais servira à les unir. Ils citent les régions des frontières du Mali et du Niger où les communautés locales sont passées outre les frontières pour s'entraider à mettre en place des programmes de reproduction végétale et de conservation d'eau.

A en croire les Nations unies, plus de 60 millions d'Africains pourraient être contraints de quitter leur foyer dans les cinq dernières années à venir, à cause de la désertification et du changement climatique. On apprend que d'ici 2025, le continent pourrait perdre les deux tiers de ses terres arables.

Selon la spécialiste de gestion des terres de l'Onu, Camilla Nordheim-Larsen, le projet de la Grande muraille verte permettra de renforcer la résistance des communautés locales et de donner aux jeunes des raisons de rester. Elle souligne que les possibilités mises à jour par les projets de développement permettent de s'attaquer aux origines de l'immigration.

Noël Ndong



Etude de Maître GONOCK - MORVOZ NOTAIRE

Maître GONOCK - MORVOZ, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, République du Congo, y demeurant la susdite ville sur 172, rue Pavie Centre-ville, soussigné ;

Brazzaville, le 09 mai 2016

Objet : AVIS D'APPEL A PARTICIPATION AU CAPITAL

La société CREAGEM SARLU, au capital de 10.000.000 de francs CFA immatriculée au registre de commerce et de crédit mobilier sous le numéro RCCM BZV 12-B-3160 dont le siège social est fixé à Brazzaville sur 37 rue Mbochis Poto-Poto, lance dans le cadre de la diversification de ses activités, un avis d'appel à participation au capital dans sa branche logistique transport des marchandises de Pointe-Noire Brazzaville et Brazzaville-Ouesso aller et retour.

En effet, dans le contexte de la mise en exploitation par les pouvoirs publics de certaines infrastructures notamment la route nationale RN1 et RN2, la société CREAGEM souhaite, outre ses branches de transit et centrale d'achat, développer particulièrement sa branche logistique. Il s'agit notamment de transporter pour son compte et/ou pour autrui des marchandises.

Vu le volume important des échanges du trafic sur la route nationale, la Société CREAGEM développe son réseau de partenariat collaboratif à l'échelle nationale et internationale et offre des opportunités d'affaires à toutes sociétés ou personnes physiques le souhaitant par la prise des parts importantes de ce marché de l'ordre de 30% du trafic.

Raison pour laquelle, notre société s'adresse à vous pour mettre en place un cadre de travail pour un partenariat gagnant-gagnant.

Pour les plus amples informations le prétendant cessionnaire pourra passer au siège social de la société ou nous contacter au 06.938.80.38 / 05.785.48.48



Maître GONOCK-MORVOZ

IN MEMORIAM

25 Mai 1998 - 25 Mai 2015.

Voici dix-huit ans jour pour jour que Madame Onanga née Essoundou Célestine était arrachée à l'affection des siens.

En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille Onanga Prosper prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Toujours affligés, nous rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Maman, nous ne t'oublierons jamais !



NÉCROLOGIE

Roger Séraphin loupet agent des Dépêches de B/ville

La famille Loupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE RECHERCHE TECHNICO COMMERCIAL ELECTRICITE

Le candidat de niveau technique Bac+2 minimum sous la responsabilité du Directeur d'agence aura en charge le développement du département électricité (bâtiment et industrie)

Les qualités requises sont :

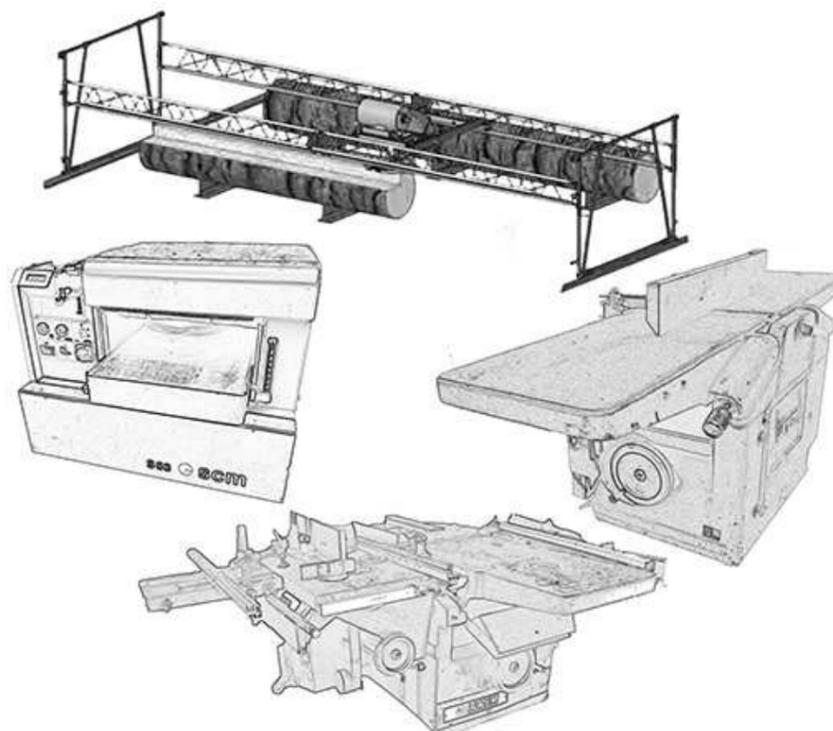
- Bon bagage technique dans le domaine électrique
- Bonne présentation et sens du commerce
- Connaissance de l'outil informatique et en particulier les logiciels de gestion de stock
- Une maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire
- Une expérience dans une activité similaire sera appréciée

Le poste est basé à Brazzaville et est à pourvoir rapidement

Le salaire sera à la hauteur de la compétence du candidat.

Merci de déposer votre dossier de candidature au bureau des Dépêches de Brazzaville (Agence de Pointe-Noire), sis Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les Palmiers (à côté de la radio-Congo, Pointe-Noire) ou par mail : ea_mel@hotmail.com

MACHINES A BOIS NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

CHRONIQUE

Journée mondiale des parents

Rien ne se décrète de manière fortuite et en particulier lorsqu'il s'agit de valider une journée mondiale aux Nations unies fût-elle dédiée aux parents.

Ici l'on pourrait évoquer la sécheresse du cœur de certains ou encore l'extrême degré d'abandon et la solitude auxquels sont soumis certains parents, pour ne pas citer le 3^e âge, et des politiques individualistes conduisant au stress et au repli sur soi.

Le 1er juin c'est la journée mondiale des parents, création de l'Organisation des Nations unies, lancée en 2012 dans sa résolution A/RES/66/292 du 17 septembre 2012, l'Assemblée générale a décidé de proclamer le 1er juin, Journée mondiale des parents, pour mettre à l'honneur les parents du monde entier, en rendant hommage à leur dévouement, leur engagement et à leur sacrifice pour assurer l'avenir de leurs enfants.

Bel hommage s'il en est pour celles et ceux qui élèvent et protègent l'enfant, nonobstant son sexe, mais également pour la famille, représentant cet ensemble de personnes ayant des liens de parenté par le sang ou par alliance.

La famille, dans ce contexte est appelée à garantir un climat de bonheur, d'amour et de compréhension pour permettre aux enfants de mieux grandir et affronter l'avenir, c'est ainsi qu'il est impérieux de toujours rappeler le rôle des parents réels et potentiels que nous sommes tous.

Cette journée qui ne donne pas lieu à des manifestations particulières doit également s'interpréter comme un rappel à la responsabilité parentale qui nous incombe, responsabilité qui englobe tous les aspects de la vie des enfants, de la simple existence jusqu'aux intérêts les plus élevés.

Les États membres des Nations unies sont à cette occasion invités à rendre hommage aux mères et aux pères du monde entier, en reconnaissant ainsi leur rôle prépondérant dans l'éducation et l'épanouissement des enfants.

Les parents, faisant fi des religions, cultures et nationalités à travers le monde ne devraient jamais perdre de vue leurs devoirs de soigner et d'éduquer les enfants, afin d'assurer à ces derniers une vie heureuse et productive. L'éducation des enfants ainsi profitent non seulement aux familles mais à un pays tout entier, dans la mesure où l'on s'assigne la tâche de libérer les potentiels à maturation pour contribuer à l'action du développement.

Nous tous éternels enfants, ne devons pas oublier non plus que nos parents ont fait de nous de meilleures personnes, qu'ils aient été parents biologiques, beaux-parents, grands-parents ou même parents adoptifs. La Journée des parents demeure donc une excellente occasion pour les remercier d'être ce qu'ils sont et pour ce qu'ils ont fait pour nous, mais aussi pour célébrer leur amour et leur faire savoir que nous avons en permanence une pensée pour eux et qu'ils sont toujours dans nos cœurs, même si nous ne le disons pas assez souvent. L'idée peut être aussi de leur accorder un peu plus de temps lors de cette Journée dédiée, car une journée consacrée aux parents n'est jamais perdue, et ce sont des moments uniques et de partage que même un simple coup de fil peut procurer.

Ferréol Gassackys

MODE

Isidore Ciriac Ahmed Yala intronisé président des sapeurs congolais

Le ministre Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni a intronisé Isidore Ciriac Ahmed Yala le 27 mai en qualité de président de l'Union des associations de la sape du Congo (Uasc).

L'Uasc qui est la première plateforme du genre au Congo est née à l'issue d'une assemblée générale constitutive tenue, le 22 mai à Brazzaville. Cette rencontre a regroupé plusieurs présidents des associations de la sape de Brazzaville, de l'intérieur du pays et les sapeurs indépendants. C'est au cours de ses assises qu'Isidore Ciriac Ahmed Yala, a été élu président de l'Uasc.

« La sape est un patrimoine culturel immatériel congolais a rappelé le président de l'Uasc. Elle se définit comme l'art de savoir s'habiller, d'harmoniser les couleurs et d'être agréable à la vue, tout en y associant l'élégance et les allures. Son champ d'expression se fonde sur les habits et les chaussures de marque ». Elle a commencé comme phénomène de mode au Congo avec le retour des anciens combattants, a ajouté Ahmed Yala, précisant que c'est dans les années 1970 qu'elle a pris réellement corps en tant que sape dont l'éclosion a eu lieu dans les années 1980.

« Le regard des membres de l'Uasc, est dirigé premièrement vers le ministre de la culture et des arts en tant que tutelle de notre activité culturelle afin qu'ensemble nous puissions agir en synergie pour y apporter les palliatifs nécessaires et une thérapie adéquate », a lancé le tout nouveau président de l'Uasc qui a ensuite fait un clin d'œil au ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, l'invitant à « accompagner les créateurs de mode congolais pour permettre au pays d'intégrer le monde de la mode créative ».

Le président de l'Uasc s'est réjoui de l'intéressement des femmes à la pratique de la sape, d'où, a-t-il instauré le Festival international de la sapologie féminine pour promouvoir cet engouement. « C'est ici l'occasion pour le ministre

de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement de s'approprier le phénomène de la sapologie féminine ».

La nouvelle plateforme ainsi créée, regroupant les associations de la sape, a-t-il insisté, reste la seule et unique organisation des sapeurs qui joue le rôle d'interface



Isidore Ciriac Ahmed Yala

avec les pouvoirs publics. Avant de présenter les grandes lignes du programme d'activité de leur structure, à savoir : la consolidation du Festival international de la sapologie féminine chaque 8 mars, la création d'une kermesse-vacancesape et musique du 1er au 15 août et l'instauration d'une journée nationale de la sape.

10 mai, journée nationale de la sape en mémoire de Rapha Boundzeki

Le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni a reconnu que depuis quelques années, la sape est devenue un réel phénomène. De nombreuses institutions ainsi que des grandes civilisations, reconnaissent la place de la sape et même son impact économique dans les sociétés modernes.

Les Congolais, a-t-il souligné,

peuvent en être fiers, car la sape est une originalité congolaise. « Je voudrais vous le dire en toute sincérité ; si les occidentaux ont créé les vêtements, mais la manière de s'habiller a été créée au Congo-Brazzaville. Et Brazzaville est la capitale mondiale de la sape. A travers la sape, le Congo notre beau pays, emprunte une nouvelle voie, la voie de la diplomatie douce, de la diplomatie vestimentaire. Il s'agit

pour notre pays de promouvoir et de véhiculer au travers de la sape des valeurs de paix, d'unité, de rassemblement, d'universalité et de tolérance ».

Le ministre de la Culture et des arts a en outre rappelé certains commandements de la sapologie en s'appuyant sur les points 8 et 9. Répondant au vœu des sapeurs sur l'institution d'une journée nationale de la sape, Léonidas Carel Mottom Mamoni, a déclaré que la vie d'une nation doit avoir des symboles. C'est ainsi que les artistes, les culturels, les sapeurs ont surnommé l'artiste Rapha Boundzeki « le roi de la sape ». Pour ce faire, a annoncé le ministre de la Culture et des arts, la date du 10 mai sera célébrée comme journée nationale de la sape en mémoire de Rapha Boundzeki.

Bruno Okokana

Football

L'actualité des transferts des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Israël, Tchibota de nouveau prêté à Kfar Saba

Sous contrat avec le Maccabi Tel Aviv jusqu'en 2018, Mavis Tchibota sera de nouveau prêté l'an passé. L'attaquant congolais de 20 ans retourne en effet à l'Hapoel Kfar Saba, où il évoluait lors de la saison 2015-2016. Avec le promu, qui s'est maintenu à l'issue des play-downs, l'international U23 a disputé 22 matchs et marqué 3 buts.

Russie, deux ans de plus pour Delvin Ndinga

L'AS Monaco a annoncé le transfert définitif de Delvin Ndinga au Lokomotiv Moscou le 12 mai dernier. Mais ni le club de la Principauté, ni la formation russe n'avaient précisé la durée et les modalités du contrat de l'international congolais. Avant son départ en sélection, le milieu de terrain a précisé qu'il était désormais lié au club russe jusqu'en juin 2018. Rappelons qu'il s'était engagé en faveur de l'AS Monaco en juillet 2012. En Princi-

pauté, l'ancien Auxerrois a disputé 31 matchs, dont 25 en Ligue 2. Prêté à l'Olympiakos entre 2013 et 2015, Ndinga y a connu ses heures de gloires avec deux titres de champions de Grèce, une Coupe de Grèce et deux campagnes de Ligue des champions. En 2013-2014, le club grec s'était d'ailleurs illustré avec un 8^e de finale contre Manchester United (victoire 2-0 à l'aller, avec un Ndinga des grands soirs, défaite 0-3 au retour).

Lors de la saison 2015-2016, Ndinga a participé à 24 matchs de championnat (15 comme titulaire, mais seulement 2 en 2016) et 7 de Ligue Europa. Mais, classé 6^e du championnat russe, après une fin de saison désastreuse, le Lokomotiv ne disputera pas l'Europe l'an prochain. Fin de série pour Ndinga, qui avait pris ses habitudes sur la scène européenne (27 matchs, dont 19 en Ligue des champions, depuis le début de sa carrière).

Camille Delourme

SERVICES AUX BÉNÉFICIAIRES

Obtenir une licence ou un master par la Formation Ouverte & À Distance

DATE LIMITE DE CANDIDATURE LE 15 JUIN 2016 JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2016 POUR CERTAINS DIPLÔMES

PLUS DE 80 DIPLÔMES PROPOSÉS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- Éducation et formation
- Sciences humaines
- Médecine et santé publique
- Sciences de l'ingénieur
- Droit, économie et gestion
- Environnement et développement durable

DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS NOS UNIVERSITÉS MEMBRES :

- du Burkina Faso
- du Cameroun
- du Canada
- d'Égypte
- de France
- du Maroc
- du Liban
- de Madagascar
- du Sénégal
- de Tunisie

Liste complète www.auf.org/formation-distance www.foad-mooc.auf.org

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Pour plus d'informations : foad@auf.org

Coopération et expertise au service du développement des sociétés

GOUVERNEMENT-M23

Relance de la mise en œuvre des accords de Nairobi

Les deux parties se sont retrouvées, le 27 mai, à Kinshasa pour évaluer le niveau d'exécution des engagements pris le 12 décembre 2013 à Nairobi visant à mettre fin à la guerre.

Après plusieurs mois d'impasse assortis des communiqués et contre-communicés pendant lesquels les deux parties se sont rejeté la responsabilité des attermolements observés dans le processus de mise en œuvre des accords de Nairobi, cette fois-ci, l'heure est à l'apaisement. Le gouvernement et l'ex-mouvement du 23 mars ont finalement convenu de relancer les pourparlers afin d'évaluer la mise en exécution des recommandations découlant desdits accords. C'est le 27 mai à Kinshasa qu'a eu lieu la première partie des discussions qui sont censées se poursuivre cette semaine de sorte à déboucher sur des engagements fermes allant dans le sens d'honorer la Déclaration de Nairobi.

La présence de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU dans la région des Grands lacs, des représentants de la Sadc, de



François Muamba

L'Union africaine, de la Monusco et de la Cirgl à l'inauguration des travaux traduit tout l'intérêt que

porte la facilitation internationale à ces pourparlers censés promouvoir la paix dans la sous-région

des Grands lacs. Les experts de deux parties qui se sont retrouvés le lendemain dans un cadre plus technique ont la lourde tâche d'évaluer l'ensemble du processus en voyant ce qui a été fait et ce qui reste à faire. L'objectif visé, à en croire François Muamba (coordonnateur du Mécanisme national de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba), est de mettre définitivement fin à l'ensemble des engagements convenus à Nairobi. « Pour la première fois, nos arguments ont pu être devant les facilitateurs et présentés à l'autre partie, qui a développé ses propres arguments. Et nous sommes arrivés à une situation tout à fait constructive. Et nous irons plus vite pour obtenir les résultats », a-t-il dit.

De part et d'autre, on a salué l'esprit constructif dans lequel s'est déroulée la rencontre du 27 mai bien qu'il y ait eu des divergences que les parties prenantes ont dû surmonter. « Il y a un début à toute chose (...) Aujourd'hui,

c'est la relance du processus. On espère que ça va aller de l'avant et nous y croyons fermement », a déclaré Désiré Rwigema, le chef de la délégation des ex-rebelles venue de Kampala. Aucune annonce concrète n'a sanctionné cette première réunion si ce n'est la promesse des participants de faire preuve de bonne volonté pour parvenir à un accord.

Pour rappel, les déclarations de Nairobi comportent une dizaine de points qui sont les engagements à honorer par le gouvernement de la RDC et l'ex-M23. Il s'agit de la fin de la rébellion, l'amnistie, les dispositions transitoires de sécurité, la libération des prisonniers, la transformation du M23, le retour et l'installation des réfugiés et des personnes déplacées internes, la réconciliation nationale et la justice, le mécanisme de suivi de mise en œuvre, la gouvernance et les réformes socioéconomiques et la réinsertion des ex-combattants du M23.

Alain Diasso

INTERVIEW

Annie Mutamba : « Les pays africains pourraient mieux défendre leurs intérêts au niveau des institutions de l'UE »

La congolaise (RDC) Annie Mutamba a fondé et dirige Meridia Partners, première agence de conseil à Bruxelles, spécialisée dans les relations institutionnelles entre l'Europe et l'Afrique. Le 26 mai, l'agence a organisé la première édition de l'EU-Africa advocacy Day (Journée de Plaidoyer UE-Afrique) qui a réuni experts européens et africains sur les relations entre l'Europe et l'Afrique. Une partie de la journée a été consacrée à l'apprentissage des techniques de plaidoyer efficaces afin de défendre les intérêts des entreprises africaines au sein de l'Union européenne (UE). Ces techniques seront également enseignées lors de l'EU-Africa advocacy labs qu'envisage d'organiser Meridia Partners.

Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce qui a motivé l'organisation de cette première édition de l'EU-Africa Advocacy Day ?

Annie Mutamba : Nous recevions beaucoup de demandes d'informations et de formation sur la compréhension du fonctionnement des institutions européennes, les informations qu'elles diffusent ainsi que l'accès à certains décideurs et à certains services. Au lieu de diffuser ces informations de manière sporadique, nous avons décidé d'organiser une journée de formation et d'information sur l'impact de certaines politiques européennes sur des intérêts africains. En même temps, on proposerait des formations de base en plaidoyer. Nous souhaitons également mettre en avant des experts africains et européens dans différents domaines (commerce, migrations, affaires européennes, etc.) afin d'avoir un événement inclusif. L'avant-midi, la commission européenne a donné son point de vue en tant qu'institution et cela a été contrebalancé

par une perspective africaine. L'après-midi a été consacré à l'apprentissage des techniques de défense des intérêts africains au sein de l'UE sachant que c'est un système extrêmement complexe.

LDB : De qui proviennent les demandes ?

AM : Elles proviennent des associations de la diaspora ainsi que des entrepreneurs qui ont des projets en Afrique et qui ne savent pas comment faire la jonction notamment financière et de connexion au réseau. Ils sentent qu'il existe un potentiel au niveau européen qui n'est pas utilisé. Nous facilitons cet accès aux informations notamment en matière de financement mais aussi simplement en termes de contact au sein des institutions.

LDB : Pensez-vous organiser ce type d'événement régulièrement ?

AM : Ce sera un événement annuel, voire bisannuel. Nous allons sans doute en organiser un autre à Bruxelles au mois



Annie Mutamba

de décembre. Nous avons également été contactés au niveau de l'Afrique par des personnes intéressées de recueillir ce type d'informations non seulement en étant sur le continent mais aussi en venant à Bruxelles afin d'expérimenter le fait de travailler avec les institutions européennes. C'est pour cela que nous avons organisé l'activité le matin au sein même de la Commission. Nous souhaitons que ceux qui ne connaissent pas l'Europe, qui n'ont jamais vu quelqu'un de la Commission de près ou qui

ne connaissent pas le langage ou le jargon utilisé au sein de l'UE puissent se familiariser et savoir comment s'adresser aux Institutions.

LDB : Comptez-vous également organiser ce type d'événement en Afrique ?

AM : Ce sera sous un autre format. Cela se fera en Afrique car nous avons des demandes dans ce sens. Mais, à Bruxelles, nous proposons une proximité avec les institutions. Ainsi, l'objet de la deuxième édition de l'EU-Africa Advocacy day sera axé sur une visite des institutions soit du Parlement soit de la Commission, de manière à ce que ça soit plus concret et que ces lieux ne demeurent pas que des bâtiments dans lesquels on n'entre jamais et dont on ignore le langage, les rouages et les mécanismes.

LDB : Vous avez déclaré que la définition de l'advocacy, c'est d'être en amont des décisions afin de savoir les influencer. Les pays africains font-ils ce travail au niveau des institutions européennes ?

AM : Ils sont très rarement en amont des décisions de certaines politiques économiques. C'est difficile de généraliser

avec les 54 pays que compte l'Afrique, Cela dépend du pays et de la thématique en question. Mais, de manière générale, il manque un travail de veille stratégique. Il peut être fait mais on n'en ressent pas les effets. Mais, dans la plupart des cas, il n'est pas fait. Cela peut se comprendre car les pays africains ont aussi d'autres préoccupations. D'autres puissances étrangères sont également dignes d'intérêt et on ne peut pas mobiliser toutes les ressources sur l'Europe. Mais les pays africains pourraient mieux défendre leurs intérêts au niveau européen, en faisant un réel travail de veille, en décidant d'allouer des ressources humaines ou en ayant un système décentralisé et qui fonctionne de manière à faire remonter rapidement certaines informations. Ils devraient surtout faire confiance à la diaspora qui connaît les réalités ainsi que les rouages d'ici et qui peut aussi jouer un rôle d'ambassadeur à côté de la diplomatie classique. C'est vraiment cela l'objet de cette journée. À côté de la diplomatie classique, l'Afrique peut se doter d'un système pour faire remonter la voix de la société civile et de la diaspora. On aura fait un pas en avant en termes de lobbying en amont.

Patrick Ndungidi

SYNDICAT DES FOOTBALLEURS

L'UFC, hôte du 10^e congrès de la Fifpro Afrique à Kinshasa

La salle Kinshasa du Kempinski Hôtel Fleuve Congo à Kinshasa a servi de cadre, le 25 et le 26 mai, à l'organisation du 10^e congrès de la Fédération internationale de footballeurs professionnels (FifPro), Division Afrique. Les membres de ce syndicat des footballeurs de l'Afrique se sont donc donné rendez-vous de manière inédite dans la capitale de la RDC afin de se pencher, comme lors des congrès précédents, sur les intérêts des footballeurs professionnels.

Hôte des assises, l'Union des footballeurs congolais (UFC) -qui a pris une dimension continentale en accueillant le congrès- a été représentée par ses dirigeants notamment Jean-Claude Mukanya, Kamango Bate Sele, le secrétaire général Dodo Landu, l'ancien international Hérita Ilunga, actuellement ambassadeur de l'UFC et toujours joueur actif dans Créteil en France, et plusieurs autres membres. On a également noté la présence du président Constant Omari de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) à la première journée des travaux. Treize pays membres de la Division Afrique de la Fifpro se sont réunis pour prendre d'importantes décisions en faveur du développement du football du continent, particulièrement des footballeurs africains. Il a aussi été question de dresser le bilan des actions de chacune de treize syndicats nationaux membres en vue de dégager le plan global pour l'avenir du football africain, a-t-on indiqué. Notons aussi que ce 10^e congrès de la Fifpro Division Afrique a été l'occasion pour rendre un vibrant hommage au Camerounais David Mayebi, membre du Board de la Fifpro depuis



Vue des travaux du 10^e congrès de la Fifpro Division Afrique à Kinshasa

2005 et de la Division Afrique, qu'il contribua à créer en 2007 récemment décédé.

Jean-Claude Mukanya a relevé que l'organisation de ces assises à Kinshasa est « la preuve que l'UFC s'implante durablement et travaille effectivement pour le bien être du footballeur. Ce congrès est un rendez-vous continental, mais également international qui fait la fierté de l'UFC ». Et il a fait remar-

quer dans son adresse aux congressistes : « Si la Division Afrique de la Fifpro a choisi la République démocratique du Congo, Kinshasa et l'UFC pour son 10^e congrès... c'est parce qu'elle sait qu'elle est ici chez elle, sur cette terre de contrastes et de combats pour les footballeurs. Au-delà de l'honneur qui est fait à l'UFC et à tous les joueurs de notre grand pays qui respire le football, c'est aussi la reconnaissance du

travail accompli par notre union, depuis sa création, pour la défense des droits et des intérêts des footballeurs qui est ici mise en avant, et non pas récompensée puisque l'engagement qui est le nôtre envers les joueurs est notre seule raison d'être »

Dans son allocution, Moshen Sbouai, doyen du Board de la Division Afrique de Fifpro, a indiqué que la FifPro est « une famille plus soudée que jamais, déterminée et engagée sur la voie du progrès parce qu'elle a décidé de donner au footballeur du continent africain, non pas le droit de rêver en un monde meilleur, mais les moyens de vivre de son métier, ici, sur cette terre qui vit au rythme du football ». Moshen Sbouai a eu quelques mots pour le président Constant Omari de la Fécofa : « ... en votre qualité de président de la FECOFA et de membre du Comex de la Fifa et de la CAF pour demander, une fois encore, que l'ensemble des fédérations africaines jouent le jeu, qu'elles soutiennent l'action de nos unions, qu'elles travaillent avec elles pour s'inscrire dans le sens de l'histoire. Nous sommes tous dans le même bateau, nous voulons tous que le football africain puisse, demain, se moquer des critiques qui lui collent à la peau, cette absence de professionnalisme au sein des fédérations, qui péna-

lise non pas seulement les joueurs mais l'ensemble de notre football ».

Il a annoncé l'organisation des stages pour les joueurs en fin de contrat et l'organisation, en juillet prochain à Johannesburg (Afrique du Sud), du premier tournoi estampillé « Fifpro Division Afrique » pour ces footballeurs sans clubs en vue d'exercer à nouveau leur métier de footballeur. « C'est une grande nouveauté pour moi, je suis un novice en participant au congrès de la Fifpro. Et je crois avoir pris la bonne décision d'intégrer l'UFC après les sollicitations de Jean-Claude Mukanya et Kamango, car il s'agit de défendre les intérêts de footballeurs », a affirmé Hérita Ilunga à la presse à la première journée des travaux. L'ancien international ghanéen Anthony Baffoe, membre de la Fifpro Afrique, a mis l'accent sur la présence du président Omari aux travaux. « Le président Omari est venu nous écouter. C'est très important et cela permettra à l'avenir de régler beaucoup des choses. Tout passe par le dialogue, il faut donc se rassembler pour mieux défendre les intérêts des joueurs ». Pour sa part, l'ancien international camerounais, Geremi Njitap, a rappelé le but de la Fifpro, celui de défendre les intérêts des footballeurs et leur offrir des formations.

Martin Engimo

SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Lancement du projet Passages pour les jeunes

Ce projet lancé au collège Bobobto par le représentant du secrétaire général à la Santé, le directeur Épiphan Gumbu, est prévu pour une durée de cinq ans soit 2015-2020.

Le projet « passages » est financé par l'Usaid et mis en œuvre par un consortium d'ONG IRH, Tearfund, Save the children, École de santé publique, l'ASF/PSI sous l'accompagnement du Programme national de santé de l'adolescent (PNSA) du ministère de la Santé publique. Il vise à transformer les normes sociales en matière de santé sexuelle et reproductive afin d'améliorer des services de planification familiale et de santé sexuelle et reproductive chez les jeunes. Le projet « passages » cible trois catégories de jeunes, à savoir les couples de jeunes mariés, les nouveaux parents et les très jeunes adolescents. Pour le directeur Épiphan Gumbu, en organisant des activités d'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive en faveur des adolescents et jeunes, ces derniers pourront éviter plusieurs problèmes de santé dont les avortements provoqués qui conduisent parfois à la mort et qui sont issus de grossesses non désirées. « Les grossesses non désirées sont un signe de manque d'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive », a-t-il laissé entendre.

Étendre le projet

Le projet Passages travaillera avec dix-sept paroisses pilotes inter-dénominations de l'ECC. Ces églises ont été choisies à travers la ville de Kinshasa. Selon le coordonnateur du projet Passages, Djessé de l'Institute of reproductive health, ce projet qui commence à Kinshasa dans sa phase pilote sera mis à échelle en ciblant d'autres provinces et d'autres confessions religieuses. « Nous voulons atteindre trois mille personnes et c'est un projet qui va être étendu. Le projet veut changer les normes sociales nuisibles qui empêchent les jeunes à utiliser les services de planification familiales et ces normes sont transmises aussi par les églises. C'est pourquoi nous voulons travailler avec elles. Nous ne venons pas pour changer les églises mais pour changer les normes sociales qui sont nuisibles à une bonne santé sexuelle et reproductive », a-t-il dit.

Le projet Passage comprend en son sein deux études : masculinité, famille et foi et l'étude bien grandir. Pour ce qui est de la première étude, Ivonne Kavuo de Tearfund a indiqué que cette étude menée dans trois pays, à savoir le Rwanda, le Burundi et la RDC, vise la prévention des violences basées sur le genre et l'amélioration de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive en passant par les organisations religieuses. Cette étude vise aussi à transformer les masculinités et promouvoir la planification familiale par les biais des leaders religieux et des organisations confessionnelles. Elle cible trois cents couples de jeunes et des jeunes parents, des champions en genre et des leaders religieux. Cette étude cible une série d'interventions avec les leaders chrétiens et communautaires pour assurer la promotion de la masculinité positive non discriminatoire et de l'égalité du genre, un changement des normes sociales autour des questions de genre et de la masculinité sur la base des réflexions bibliques.

Aline Nzuzi

SANTÉ PUBLIQUE

Création d'un nouveau Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire

Les États membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui prennent part aux travaux de la 69^e assemblée mondiale de la santé à Genève en Suisse, depuis le 23 mai, ont adopté d'importantes décisions pour bien gérer des situations d'urgence sanitaire.

Selon un communiqué de l'OMS, le nouveau programme est conçu pour apporter un appui rapide, prévisible et complet aux pays et aux communautés qui se préparent à une situation d'urgence due à un risque quelconque pour la santé humaine, qu'il s'agisse d'une flambée épidémique, d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine ou d'un conflit, à ceux qui sont confrontés à une telle situation ou à ceux qui s'en relèvent. Ce Programme ajoute des capacités opérationnelles en cas de flambées et de situa-

tions d'urgence humanitaire afin de compléter le rôle technique et normatif traditionnellement joué par l'OMS.

L'OMS jouera un rôle de leadership dans le cadre de sa mission au titre du règlement sanitaire international et inscrira son action dans le système humanitaire et de gestion des catastrophes au sens large. En tant que chef de file du groupe de responsabilité sectorielle santé, l'Organisation s'appuiera sur les points forts et sur le savoir-faire d'un grand nombre de partenaires et d'États membres. Pour permettre un bon fonctionnement de ce nouveau programme, un budget de quatre cent quatre-vingt-quatre dollars américains pour une période d'une année soit 2016 à 2017 a été évalué par les délégués. Cela représente, indique le communiqué de l'OMS, une hausse de cent soixante

millions par rapport au budget programme existant consacré à l'action de l'OMS dans les situations d'urgence.

Les délégués ont salué les progrès accomplis par l'OMS dans l'élaboration du nouveau Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire. Ils ont pris note du nouveau plan de mise en œuvre et de son calendrier ainsi que de la création d'un comité consultatif de surveillance indépendant pour le nouveau Programme. Ils ont encouragé la poursuite de la collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Organisation des Nations unies afin d'harmoniser la gestion des flambées épidémiques et d'autres situations d'urgence biologique avec les mécanismes et les capacités du Comité permanent entre les organisations.

A.Nz.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

INSTRUMENTS TRADITIONNELS

Un apport insignifiant dans la musique congolaise moderne

Quoique cela paraisse impensable, mais en dehors de la sanza, que l'anthropologue Mwendanga Muse ngo tient pour audacieux, il n'en est pas d'autre qui se soit affirmé aussi ostensiblement dans l'expression musicale locale en dépit de leur indiscutable profusion au regard de la mosaïque culturelle dont est pourvue la RDC.

Le propos du séminaire sur « L'Apport des instruments traditionnels dans la musique congolaise moderne » organisé en marge du Festival Mbonda Elela a été révélateur à plusieurs niveaux. Il a été établi qu'en considération de l'abondance des instruments dans la culture congolaise, leur présence devrait être plus notable. Pourtant tel n'est pas le cas. Pour changer la donne, favoriser leur introduction, le Pr. Mwendanga a préconisé cinq pistes. Il s'agit de promouvoir la fabrique de ces instruments, les réformer quitte à les rendre moins rudi-

mentaires, les maintenir vivants dans leurs sociétés de départ. Ce qui équivaldrait à en populariser l'usage. Et, question de les vulgariser à plus grande échelle et de favoriser leur dialogue, mieux leur cohabitation avec les autres instruments, il faudrait créer des vitrines d'expression. Initier dès lors des festivals à l'instar de Mbonda Elela qui, pour sa part, se focalise sur les percussions. L'anthropologue a, juste titre, jugé nécessaire l'apport des médias, dans l'ensemble de tout ce processus important. S'il faut en revenir à la sanza, comme l'a démontré le Pr. Michel Ngongo, il existe des « interférences historiques et mélodiques de la sanza » sur la guitare dans la musique congolaise conforte l'affirmation du Pr. Mwendanga. D'ajouter par ailleurs que la musique congolaise moderne a été essentiellement impactée par deux instruments, savoir la sanza et le madimba (xylophone). Mais il n'en reste pas moins qu'il faut

noter aussi l'usage du lokole (tambour à fente) surtout et lokombe dans l'orchestre de feu Papa Wemba, Viva la Musica.

Si feu Ngeleka Kandanda peut être tenu pour un « puriste » quant à l'usage de la sanza, néanmoins, l'on devrait s'en réjouir; que des grands de la guitare congolaise aient subi une influence de cet instrument. En effet, parmi les cas éloquents figurent Luambo Makiadi Franco, Pépé Felly et Alain Makaba notamment, a souligné Michel Ngongo. De son avis, ces derniers ont procédé à une transposition de sons produits par la sanza sur la guitare. Plus important est de constater « l'approche musicale typiquement locale avec le rapprochement de la sanza transporté vers la guitare solo », a-t-il dit. Le musicologue estime qu'elle a fini ainsi par donner naissance à l'usage de la guitare solo dans la musique congolaise. De souligner ici que les Congolais sont « pratique-

ment les seuls à avoir un musicien qui tient ce rôle dans l'orchestre, de jouer uniquement de la guitare solo, savoir qu'ailleurs le guitariste n'a pas cette spécificité, le guitariste fait tout ».

La démarche à entreprendre pour introduire plus d'instruments traditionnels dans l'orchestration congolaise reste un exercice laborieux. Mais elle n'est heureusement pas impossible à mettre en œuvre. Le projet Etoko reste un cas d'école qui devrait inspirer. En effet, la projection d'un extrait du concert des Nuits de percussions en a donné la preuve tangible. L'usage exclusif d'instruments traditionnels n'a en rien altéré le répertoire exécuté mais s'est trouvé comme sublimé par les sons mélodieux



Un likembe luba autrement appelé la sanza

rendus notamment par la sanza et le madimba.

Nioni Masela

L'APRÈS 26 MAI

Nouveaux heurts entre étudiants et policiers

Trente-trois blessés ont été recensés parmi les manifestants et leur pronostic vital est loin d'être mis en jeu, à croire une source hospitalière.

Juste au lendemain de la marche de l'opposition du 26 mai, laquelle marche a donné lieu à des échauffourées entre les manifestants et les forces de l'ordre, une situation quasi similaire s'est produite à l'Institut supérieur des techniques appliquées (Ista). Des étudiants en furie s'en sont pris aux éléments de la police qui s'étaient déployés aux abords de leur établissement. Tous les ingrédients d'une confrontation étaient réunis : provocation, pneus brûlés, route barricadées, véhicule incendié, etc. Les étudiants, qui réclamaient la libération d'un de leurs camarades détenu la veille par la police dans la foulée de la marche de l'opposition, étaient prêts à tout casser pour se faire justice.

L'arrivée des policiers sur les lieux n'était pas pour arranger les choses. De source estudiantine, il appert que tout a dégénéré lorsque les policiers présents sur les lieux ont commencé à tirer des gaz lacrymogènes afin de disperser les étudiants qui avaient monté des barrières sur les voies publiques menant vers le centre-ville alors que des tractations se poursuivaient en vue de la libération de l'étudiant arrêté. Il était reproché à ce dernier d'avoir distribué sur le campus les tracts de l'opposition appelant à la marche du 26 mai et de faire de la politique active sur le site universitaire.

Une source policière fait observer, pour sa part, que malgré la libération de leur camarade, les étudiants n'avaient pas apprécié le déploiement massif des policiers aux abords de leurs bâtiments. Le bilan des accrochages fait état d'une trentaine des blessés dans les deux camps. Toutefois aucun cas de blessure par balle parmi les étudiants n'a été déploré, à en croire le directeur du centre médical de l'Ista.

Alain Diasso

VIENT DE PARAÎTRE

Émile Gankama

POUVOIR,
TRADITION,
MODERNITÉ

L'ÉCOLE DE
DENIS SASSOU
N'GUESSO

JEAN PICOLLEC

DISPONIBLE DANS VOTRE LIBRAIRIE

1950 €
ISBN 978 2 607 457 0

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gouesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



HUMEUR

Quand les foyers populaires d'immondices persistent !

Ces tas d'immondices populaires qui sont perceptibles dans des quartiers ne sont ni plus ni moins une manifestation irréfutable de l'antivaleur. Car dans certaines villes où l'on peut observer timidement l'installation de quelques rares bacs à ordures, certaines gens préfèrent toujours jeter les ordures à même le sol et ceci à côté du bac à ordures. Quel comportement ! D'où la nécessité de l'éducation populaire à la salubrité.

Oui, quoique, nous l'avons dit, quelques rares bacs à ordures aient été mis sur le long des grandes artères bitumées de certaines de nos villes, le problème de ramassage des ordures et de l'assainissement des quartiers reste en entier dans la plupart des quartiers populaires de nos villes. Les ménages eux-mêmes sont coupables de cet agissement à cause de leur attitude blâmable, car ils ne manifestent aucun gêne à jeter des ordures de toute nature dans des lieux publics et aussi aux différents services, disons-le sans gang, de certaines mairies qui continuent d'assister sans solution à cet état de chose. Cette chose, quand elle n'est pas arrêtée, elle est source de beaucoup d'ennuis sanitaires.

Alors, il faut donc arrêter net la persistance de ces tas d'immondices à la fois par l'avènement réelle, d'une part, des diverses sociétés urbaines de ramassage d'ordures et d'assainissement et, d'autre part, par une éducation populaire à la salubrité. Si dans certaines villes du pays des bacs à ordures, l'œuvre de certaines structures à ramassage d'ordures, sont déjà visibles dans certains quartiers; par contre, dans d'autres villes, aucune quelconque velléité n'est observée car ici et là les tas d'immondices joncent des quartiers et obstruent même certaines places publiques. C'est par simple courtoisie que nous avons évité d'énumérer certains de ces foyers à immondices et cela dans des arrondissements de certaines de nos villes. Et pourtant par défaut dans ces villes là, des sociétés de ramassage des ordures, les chefs de quartiers et de blocs qui sont censés prolonger certaines actions des mairies, surtout en matière de sécurité et de salubrité, pouvaient jouer ce rôle de lutter efficacement par des moyens même empiriques contre ces tas d'immondices populaires.

En tout cas, rien de tout cela ne s'observe. Encore que de plus en plus il y a dans ces quartiers une illusion de « propreté » le long de certaines grandes artères qui masque le degré d'insalubrité, il suffit de fréquenter la deuxième ou la troisième avenue parallèle à l'artère bitumée, ce sont des vrais refuges de la saleté de toute sorte. Et pourtant, l'on sait que parmi des résolutions et recommandations écrites noires sur blanc dans de nombreux documents des conclusions des sessions des conseils municipaux et départementaux tenues ici et là figure en bonne place la lutte contre l'insalubrité.

Alors où est cette lutte réelle et d'envergure lorsqu'on sait que l'on peut partir d'un bout de la rue à un autre sans observer dans certaines villes, bien sûr, des bacs populaires à ordures. C'est donc ce déficit ou ce manque de bacs populaires à ordures dans certains quartiers qui pousse des populations à procéder autrement, c'est-à-dire à jeter n'importe quelle ordures ménagère dans n'importe quel endroit et ceci au su et au vu de tous. Or, ces tas d'immondices génèrent entre autres des odeurs nauséabondes, responsables de certaines maladies pneumatiques et/ou de la fièvre typhoïde, de la fièvre jaune et aussi d'autres agents vecteurs et pathogènes de certaines pathologies en l'occurrence le paludisme.

À Pointe-Noire, par exemple, à côté des tas d'immondices dans certains quartiers populaires, l'aménagement des rivières qui traversent de part en part la ville reste un casse-tête pour des services qui en ont la charge de les curer, car ces rivières sont dans un état d'insalubrité avancé générant ainsi larves microbiennes et autres bactéries nuisibles à la santé humaine.

Le problème des tas d'immondices à ciel ouvert est réel dans nos villes, luttons efficacement contre cette antivaleur car il est lourd de conséquences nuisibles à la santé humaine.

Faustin Akono

SANTÉ

La tournée départementale de l'AASDPAC et l'UNA au Congo prévue pour le 16 juillet

L'information a été officiellement donnée par Auguste Valairy Loko, Francis Contis et Nicole Streignart, respectivement président de l'Association d'Aide et de Soins à Domicile pour Personnes Âgées du Congo (AASDPAC), président national et directrice générale de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA), à l'occasion de la dernière réunion de validation de partenariat entre ces deux associations qui a eu lieu, le 25 mai, à Paris.

Pour les organisateurs, cette tournée qui se déroulera du juillet au 16 août a pour principal objectif de dresser un état des lieux sur le vieillissement de la population congolaise à travers des données fiables et objectives en vue d'échanger sur la mise en place opérationnelle et effective du régime d'assurance maladie universelle prôné par les autorités gouvernementales du Congo. « Cette tournée permettra d'informer et converser avec les différentes autorités locales congolaises, notamment les préfets, les sous-préfets, les présidents des conseils départementaux, les directeurs départementaux de la Santé, les



Les représentants des deux associations pendant la dernière réunion de validation de partenariat

directeurs départementaux des Affaires sociales et autres sur l'apport des parties prenantes sur le bien-être des populations âgées du Congo, en vue de créer un réseau d'échange pour répondre aux besoins des populations âgées, partager les expériences entre la partie française et la partie congolaise dans le cadre de la décentralisation et la mise au point du lancement officiel des activités », a signifié Auguste Valairy Loko

L'orateur a aussi ajouté qu'au cours de cette tournée, son association sensibilisera, communiquera et valorisera ses

différentes conventions de partenariat avec l'UNA et autres partenaires des pouvoirs publics de la République du Congo. L'AASDPAC entend orienter principalement ses activités en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus. Notons que cette tournée concerne l'ensemble des départements du Congo. Pour sa bonne réussite, les deux associations comptent sur l'appui des autorités congolaises et la société Total E&P Congo. Cette activité obéit aux objectifs du millénaire pour le développement fixés par cette société.

Séverin Ibara

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Le FC Abeilles affrontera La Mancha au second tour de la compétition



Un match de football «adiac»

Le FC Abeilles a éliminé le Club des Jeunes au premier tour de la Coupe du Congo édition 2016 sur le score de 2 buts à zéro lors de la première rencontre de la compétition programmée, le 27 mai, au Complexe sportif de Pointe-Noire. Il recevra La Mancha, le 3 juin, pour le deuxième tour de la Coupe

La Coupe du Congo de football entrera le 30 juin à sa deuxième étape avec l'entrée en compétition des vingt équipes de la division d'honneur. En effet, le FC Abeilles, club de Ligue 2 tombeur de Club des Jeunes 2-0 (club de D1) au premier tour de la compétition à élimination direct affrontera au second tour La Mancha, 7e et meilleur club ponténégrin à l'issue de la phase aller du championnat national Ligue 1.

Absent la saison dernière de toutes les compétitions de la Ligue du

Kouilou et de la Fédération par manque de frais d'engagement au championnat départemental, le FC Abeilles, un habitué de la Coupe du Congo, promet faire mouche face à la Mancha comme le souligne son président, Dominique Obomami. « Nous sommes déterminés à rehausser notre image au niveau départemental et national après une année d'absence. Habitué de la Coupe du Congo, nous gardons notre moral haut », a dit le président du club très confiant. Cette équipe, rappelons-le, avait déjà fait ses preuves en 2005 où elle avait malheureusement perdu la finale de la Coupe du Congo face à Étoile du Congo. À cet effet, l'équipe ponténégrine souhaite donc réitérer cet exploit lors de l'édition 2016 dont la finale se jouera le 14 août à Madingou dans le département de la

Bouenza en présence du couple présidentiel à l'occasion des festivités marquant le 56e anniversaire de l'Indépendance du Congo.

Cependant, malgré l'élimination de son équipe (le Club des jeunes), son président, Jean Ferdinand Mampassi, reste serein. « Je ne suis pas déçu parce que les jeunes n'ont pas démerité. Cette rencontre de la Coupe du Congo a été pour eux le premier match test de la saison. Il n'était donc pas facile de faire les résultats devant un club qui est déjà en 6e journée de la Ligue 2, dès lors que le Championnat D1 a démarré la veille de cette rencontre. Mais, qu'a cela ne tienne, nous allons nous concentrer pour le Championnat départemental D1 où nous sommes engagés », a-t-il déclaré.

Charlem Léa Legnoki

LIGUE DE BRAZZAVILLE DE BASKETBALL

Mateve Makaya réélu président



Mateve Makaya remettant le trophée à un basketteurs Crédit photo Adiac (photo d'archives)

Le président sortant a été reconduit à la tête de la structure pour les deux prochaines années avec 100% de suffrages exprimés. Sa candidature a été présentée par procuration, conformément aux règles du jeu, étant donné son absence. Comme à tous les postes, l'élection à la présidence n'a pas eu de suspens puisque le candidat était seul à s'être prononcé.

Avec l'Afro-basket qui pointe à l'horizon, Mateve Makaya a beaucoup à faire quand on sait que la ligue de Brazzaville est celle qui ravitaille le plus l'équipe nationale dans ses deux versions. La tâche ne sera donc pas facile. Par ailleurs, le bureau exécutif qui accompagnera le président élu dans sa mission de relever davantage le niveau du basketball dans la ville capitale, n'a pas connu

de grands changements, seulement quelques réaménagements. Claude Koulangana demeure vice-président. Il est secondé par Hubert Guy Aimé Mampouya. Isaac Bruno Bambi n'a pas bougé de son poste de troisième vice-président. Yvon Ghislain Dihoulou qui était membre dans l'ancien bureau assume désormais les fonctions de quatrième vice-président tandis que

Euloge Ilingou demeure secrétaire général avec pour adjoint Gauthier Banakissa. La trésorerie générale est assurée par Armand Richard Okoua, qui n'est pas nouveau à ce poste. Noëlle Koumba Moulabou est son adjointe alors que Gilles Francis Abraham Ndeguet-Atticky, Aubierge Léandre Poibonnot et Aphrodite Oddet sont membres. A en croire le premier vice-président, Claude Koulangana, le bureau dans son ensemble travaillera d'arrache-pied pour relever les défis qui les attendent dans le sens de poursuivre l'oeuvre amorcée.

Rominique Nerplat Makaya

JUSTICE INTERNATIONALE

La Somalie et le Kenya régleront leur différend frontalier devant la CIJ

Les deux pays se disputeront leur frontière maritime devant la Cour internationale de justice (CIJ). Ces Etats voisins revendiquent une zone riche en réserves de pétrole et de gaz dans l'Océan Indien.

La Somalie et le Kenya se disputent notamment de vastes secteurs maritimes de plus de 100.000 kilomètres carrés au sein desquels Nairobi a accordé des permis d'exploitations pétrolières, qui sont contestés par Mogadiscio. La Somalie qui est située au nord-est du Kenya estime que la frontière maritime devrait s'étirer en direction du sud-est, selon une ligne médiane entre les deux pays. Par contre, le Kenya revendique, pour délimitation, une ligne droite partant de la frontière terrestre entre les deux pays vers l'est.

Le litige entre les deux parties dans ce cadre de cette affaire ne date pas d'aujourd'hui, mais existe depuis plusieurs années. Et ce n'est pas sans conséquences sur leurs intérêts respectifs puisqu'il éloigne les investisseurs à cause du manque de clarté sur la propriété des réserves de pétrole et gaz. Quant à la Somalie qui tente de sortir du chaos et de la guerre civile dans lesquels elle a sombré en 1991, l'heure n'est plus à des joutes oratoires mais à récupérer cette zone. Selon l'organe judiciaire des Nations unies, la Somalie et le Kenya présenteront leurs arguments en septembre sur la compétence de la Cour dans ce différend frontalier qui les oppose. Les plaidoiries se dérouleront du 19 au 23 septembre prochain lors d'audiences publiques.

En attendant la décision de la CIJ concernant ce différend frontalier, Nairobi avance que la requête de la Somalie, soumise en août 2014 après l'échec de négociations diplomatiques, n'est pas recevable. Ce qui revient à dire, selon les dirigeants kenyans, que « la CIJ n'est pas compétente ».

De son côté, Mogadiscio demande à la Cour de déterminer la frontière au-delà des 200 milles marins, soit au-delà de la zone économique exclusive des deux pays. Ce genre de zone est un espace maritime sur lequel un État côtier dispose de droits souverains pour l'exploitation de ses ressources.

Nestor N'Gampoula

RÉFLEXION

Quelle place pour l'Afrique dans le concert des nations ?

Recevant la semaine dernière des journalistes congolais lors d'un petit déjeuner aussi amical qu'informel, l'ambassadeur de Chine s'est vu poser la question suivante : que compte faire la Chine dans les années à venir pour aider l'Afrique à obtenir la place qui devrait être la sienne dans la gouvernance mondiale en raison de son poids humain, de sa dimension géographique, des ressources naturelles qu'elle détient ?

Loin de répondre à cette question en usant de formules vagues, comme nombre de diplomates l'auraient sans doute fait à sa place, Xia Huang a dit clairement que son pays fera tout ce qui est en son pouvoir pour amener les grandes puissances à réformer enfin des institutions internationales qui ne reflètent guère les réalités du temps présent. Il a évoqué, notamment, le Conseil de sécurité des Nations unies où l'Afrique ne détient toujours pas de sièges permanents et il s'est

prononcé clairement en faveur d'une réforme globale de la gouvernance mondiale.

Un tel propos, tenu à quelque onze mille kilomètres de Beijing, alias Pékin, dans un cadre amical ne signifie nullement que la Chine, en passe de devenir la première puissance mondiale, compte faire du rééquilibrage des pouvoirs à l'échelle planétaire l'un des objectifs majeurs de sa politique étrangère. Mais il indique clairement, c'est en tout cas le sentiment des observateurs que nous sommes, que les autorités de l'Empire du milieu réfléchissent enfin sérieusement au processus qui permettrait à l'Afrique de mieux faire entendre sa voix dans le concert des nations.

Si l'on y réfléchit bien l'enjeu est, en effet, considérable. Outre le

fait qu'en se faisant l'avocat de l'affirmation du continent dans la gouvernance mondiale, la Chine accroîtrait fortement sa propre influence en lui donnant une dimension planétaire, une telle politique permettrait à ses dirigeants d'accélérer le processus qui se dessine de plus en plus nettement et qui vise au rééquilibrage géopolitique imposé au reste du monde par les Etats-Unis et l'Union soviétique lorsque prit fin la deuxième guerre mondiale, il y a soixantedix ans.

Il ne fait aucun doute à nos yeux que si, effectivement, le président Xi Jinping fait de ce rééquilibrage l'un des axes principaux de la diplomatie chinoise, il renforcera nettement les positions de son pays. Au moment même où celui-ci contribue de façon décisive à l'émergence de l'Afrique en l'ai-

dant à construire ses grandes infrastructures et à mieux exploiter ses immenses ressources naturelles, il donnera à la diplomatie chinoise une toute autre dimension. Et comme, dans le même temps, l'influence de l'Europe ne cesse de diminuer du fait de ses divisions internes il affaiblira le camp occidental face à un monde émergent dont le poids ne cesse de croître.

Face à une équation mondiale dont les termes changent rapidement les Africains feraient bien de se concerter mieux qu'ils ne le font sur les questions stratégiques. Alors, en effet, ils pourraient tirer de grands avantages de l'appui qu'est manifestement prête à leur apporter la Chine pour accroître sa propre influence sur la scène internationale.

Jean-Paul Pigasse